

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 21 août au 3 septembre 2009 - N° 6278 - 58^{ème} année



INTERVIEW

XAVIER BERTRAND

*“Rassembler les Corses
pour la victoire aux territoriales”*

Photo : Stéphane Kempinaire / DPPI



ATHLÉTISME

Depuis Berlin, le 20 août 2009, Mourad Amdouni rassemble la Corse



INITIATIVE

Naissance de “Corsica Ospitalita”, sous l’impulsion de Marie-Dominique Vittori



FOCUS

L’associé Grossu Minutu honore Fratucciu Ulivu avec son prix de l’humour 2009

L'ASSOCIU GROSSU MINUTU

CONSACRE FRATUCCIU ULIVU, PRIX DE L'HUMOUR

C'est un rituel que les initiés ne manqueraient pour rien au monde : le rendez-vous estival de l'associu Grossu Minutu, au cœur de l'Alisgiani et plus précisément au village de Perelli, village natif du célèbre humoriste. Une notoriété qui fait la fierté du maire, Hyacinthe Vinciguerra, lequel s'attache depuis douze ans maintenant à donner à cette manifestation une envergure micro-régionale. Ceci n'a pas échappé non plus à Luc-Antoine Marsily, conseiller général du canton d'Orezza Alisgiani qui se plaît à donner la résonance nécessaire aux travaux de l'association. C'est donc tout naturellement que l'assemblée l'a remercié pour sa précieuse contribution.



Pantaleon Alessandri et Fratucciu Ulivu, tenant dans ses bras la réplique de Grossu Minutu, oeuvre de Batti Manfruelli

Cela se passait tout dernièrement en l'église Saint Sylvestre de Perelli, où l'associu Grossu Minutu tenait son assemblée générale, devant un parterre d'invités très concernés et assurés de passer un agréable moment en compagnie du très heureux président **Marc Riolacci** et de sa bande. Passés les incontournables rapports, moral et financier, cette réunion annuelle s'ouvrait sur l'humour universel, celui-là

même qu'un certain **Minutu** cultivait avec bonheur. Ce qui a valu les interventions de **Sixte Ugolini** et de **Marie-Jean Vinciguerra**, qui en la matière ne manquent pas d'inspiration.

Mais le temps fort de cette journée dédiée à **Grossu Minutu** fut le moment de la remise du prix de l'humour, décerné cette année au

curé Olive Tagliazucchi, plus connu dans l'Alisgiani sous le nom de **Fratucciu Ulivu**, qui a gratifié l'assistance d'un sermon à portée œcuménique. L'associu **Grossu Minutu** semble avoir rendu ainsi hommage à un digne descendant de l'illustre «perellincu», corroborant de manière évidente son existence, au cas

où certains émettraient encore quelques doutes sur la question ! Cela valait bien aussi de partager le verre de l'amitié à l'invitation de la **municipalité de Perelli**, avant de prendre la route du **couvent Saint François de Cervioni** où la soirée de gala mettait à l'affiche **Nathalie Simonetti** avec un flori-



Nathalie Simonetti, accompagnée de Georges Piezzoli, ont assuré l'intermède musical de la soirée



E baruffe bastiacce du Teatrinu sur la scène du couvent de Cervioni

lège d'extraits de son album «**Da mè à tè**» qui rend hommage à son grand-père **Ghjuvanni Simonetti**; **Michela Sammarcelli** dont l'éternelle fraîcheur et le professionnalisme ont semé un charme certain dans l'enceinte du couvent; les incorrigibles acteurs du **Teatrinu** dont les «**baruffe bastiacce**» ont pris naturellement place à **Cervioni** !

AU SOMMAIRE



4 Interview
Le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, en vacances en Corse, répond à nos questions, tout juste après le meeting UMP d'Ajaccio et avant les territoriales

7 Le bloc-notes de Christian Gambotti : à propos de tourisme, de culture, d'Histoire et de politique en Corse

8 D'un mercredi à l'autre : retour sur 7 jours d'actualité insulaire

10 Initiative
Zoom avant sur Corsica Ospitalita, centrale d'offres d'hébergement touristique sur la Corse, créée sous l'impulsion de Marie-Dominique Vittori, casincaise pure souche



12 Marque-page : de quelques pistes de lecture à emprunter

13 ANNONCES LÉGALES

Entre nous

Par Pierre Bartoli

Photo : Stéphane Kempinaire / DPPI



Depuis Berlin, le 20 août 2009, Mourad Amdouni a rassemblé la Corse. Du monde entier nous sont parvenus des messages de Corses et amis de la Corse exprimant leur fierté de voir un jeune né sur notre île tenter de conquérir le monde de l'athlétisme. Dans cette communion populaire s'inscrit toute la magie du sport et s'exprime la puissance de ce vecteur qui transcende tous les clivages économiques, politiques, religieux, culturels...

Et pour la Corse, quel symbole plus valorisant que celui de la

réussite de ce jeune homme de chez nous engagé dans l'ascension d'un Everest sportif vers lequel, de tout son être, de tous son esprit, il tend !

Berlin n'est qu'un pallier. Déjà se profilent les "Europe" de cross et surtout sur piste, à Barcelone, en 2010 ! Deux échéances que Mourad a déjà en point de mire, en attendant Londres en 2012.

C'est dans cet esprit qu'au nom de Mourad, avec Afid Hammaoui et toute la famille des "Rouges et Verts", j'exprime des remerciements sincères et forts et j'invite toutes celles et tous ceux que cet objectif mobilise à participer vendredi 18 septembre 2009 à l'Assemblée Générale de l'A.J.B qui se tiendra à Bastia.

Merci à la Communauté d'Agglomération de Bastia, prenant le relais de la commune de Zonza que présidait Sébastien Rocca Serra, pour les facilités accordées à Mourad. Merci à la municipalité de Zonza et aux médias régionaux (Corse-Matin, France 3 Corse-Via Stella et RCFM) pour leur contribution efficace. Merci à tous les partenaires de l'A.J.Bastia et à tous les soutiens anonymes. Comme pour Mourad et pour d'autres talents, le meilleur est à venir pour l'athlétisme corse !

Pour son entraîneur Afid Hammaoui comme pour l'Athlétic Jeunes Bastia, l'heure est à la mise en place de structures adaptées pour réussir à porter Mourad jusqu'au sommet de son art ainsi que tous les autres jeunes du club qui veulent marcher dans cette voie !

Avec les Collectivités, avec les entreprises, avec les techniciens du sport, l'Athlétic Jeunes Bastia s'attelle à la mise en place d'un projet novateur pour qu'à travers l'athlétisme et à partir de la réussite de Mourad, la Corse qui bouge et qui veut gagner, triomphe des clichés éculés, des fatalités, de l'échec et de la résignation mortifère.

Le sport doit tirer la Corse vers le haut et confirmer qu'il est possible de réussir à partir de notre île. S'en donner les moyens demande imagination et mobilisation. De Berlin 2009, cette réalité aussi s'impose. Et la Corse relèvera le défi.

À MÉDITER

« Un homme n'est pas malheureux parce qu'il a de l'ambition, mais parce qu'il en est dévoré. »

Montesquieu

DIRECTION, RÉDACTION ET PUBLICITÉ

1 rue Miot - BP 213 - 20293 Bastia Cedex
Tel : 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38
e-mail : redaction@informateurcorse.com
Site web : www.corse-information.info

Service Annonces Légales : 04 95 32 89 92
e-mail : al@informateurcorse.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Pierre Bartoli : 04 95 32 89 98
FONDATEUR : Louis Rioni +
SECRÉTAIRE HONORAIRE : Angèle Venturini

RÉDACTION : 04 95 32 89 90
COMPTABILITÉ, ARCHIVES ET
ABONNEMENTS : 04 95 32 04 40

Commission paritaire : n° 0309 I 88773

IMPRESSION : AZ Diffusion - Lot Freymouth -
Lieu-dit Pastoreccia - 20 600 Bastia

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957)
Prix HT de la ligne d'annonce légale :
Haute-Corse et Corse du Sud : 3,79 Euros HT
(calibrage de filet à filet fixé par arrêté préfectoral)

Ly a du changement dans la majorité présidentielle en Corse. Ce fut très visible au cours des deux premiers mois de l'été. L'exemple vient de haut : le secrétaire général du Mouvement Populaire, Xavier Bertrand, a voulu que de nouvelles méthodes, un nouvel esprit inspirent la politique de l'UMP au jour le jour. Sitôt dit, sitôt mis en place : Camille de Rocca Serra à la tête de l'UMP régionale, des fédérations mises au travail sans besoin de les bousculer, des réunions ouvertes et utiles, des conventions thématiques programmées... Au-delà du changement, est-il question de rompre avec le passé ? Pour en parler, rencontre avec le premier des militants du Mouvement Populaire qui ne pratique pas la langue de bois. Xavier Bertrand nous a tout dit ou presque...

Xavier Bertrand, il nous revient régulièrement que votre présence à la tête de l'U.M.P. n'est pas pour rien dans certains changements de « comportement » constatés sur le terrain, chez nous, en Corse. D'aucuns disent que la « Belle au bois dormant » semble vraiment réveillée... Quelle feuille de route avez-vous fixée au Mouvement Populaire dans l'île ?

J'ai voulu donner une impulsion au Mouvement Populaire en Corse, lui permettre de s'affirmer comme le 1^{er} mouvement politique de l'île. J'ai, je crois, anticipé le souhait et la volonté des élus, des militants et des adhérents. Plus jamais, en Corse, mais ailleurs aussi, les adhérents ne seront des spectateurs ! J'attends d'eux qu'ils soient des acteurs et des acteurs responsables de ce changement. Ce sont quatre réunions qui se sont tenues durant cette période estivale, avec à chaque fois une présence nourrie, un intérêt clairement manifesté, une volonté de s'engager...

En prenant la tête du Mouvement Populaire, j'ai souhaité que l'engagement prenne tout son sens, pour réfléchir, agir et convaincre. Adhérer, ce n'est pas seulement avoir une carte dans sa poche, c'est la volonté de participer partout, de faire comprendre et de faire partager.

► L'UMP de Corse est-elle prête à faire campagne pour les territoriales ? Avec qui ? Dans quelles conditions ? Le 24 juillet dernier, à Lucciana, vous avez annoncé que les candidats pour mars 2010 ne seraient plus désignés « ex-abrupto » depuis le siège parisien mais choisis par les militants le 25 octobre au plus tard. Comment le secrétaire général de l'UMP explique-t-il ce virage pris en interne ?

Ce changement de style et de méthode de travail, que j'ai souhaité,

XAVIER

“RASSEMBLER LES CO F

doit s'admettre comme une logique : se donner les moyens de rassembler les Corses pour la victoire aux territoriales.

Cette logique s'accompagne du refus de la division. L'union ce n'est pas pour moi un slogan, mais le choix de tout faire pour qu'au-delà des mots, ce soit dans l'action et par des actes concrets que l'union se manifeste.

J'ai observé, lors des réunions en Haute-Corse, comme en Corse-du-Sud, que les élus « bougeaient » ; suivant les souhaits des militants que j'ai ressentis à la base, le Mouvement avait envie de s'exprimer et de choisir.

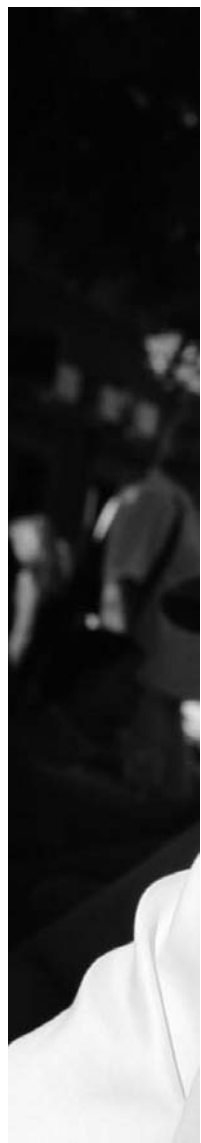
C'est ce que je souhaite. Il n'y aura pas de retour en arrière. Les adhérents choisiront suivant une procédure démocratique qui a fait ses preuves dans d'autres régions... Les candidatures pour les chefs de file devront être déposées pour le 11 septembre prochain, et après la campagne interne, c'est le 25 octobre que les adhérents s'exprimeront en toute liberté.

► Le séminaire de réflexion et le meeting du 5 août dernier à Ajaccio n'étaient pas qu'ouverts aux militants de l'UMP. On y a vu les représentants du Parti Radical, du Nouveau Centre ou d'autres sensibilités : des élus comme par exemple Jean-Louis Milani et d'autres élus locaux des deux départements ... Vous avez pris le parti de faire réfléchir les élus, les cadres, les militants et tous les autres avant les échéances. Mais l'union de la majorité présidentielle, au niveau local, est-ce plus qu'un leurre ?

Comme je l'ai exprimé précédemment, plus jamais de division ! Oui, le choix des hommes et des femmes est important, mais ce n'est pas un enjeu de personnes ! L'union de la majorité en Corse correspond à ces trois qualifications à la fois : une envie très partagée, une exigence sur les principes et une réalité qui s'affirme chaque jour encore plus sur le terrain. Suivez mon regard, tout le monde ne peut pas en dire autant, loin s'en faut.

Comment pourrions-nous, nous priver de cette richesse et de cette diversité : un Parti Radical, fort de son histoire et de son passé, résolument engagé dans la modernité avec Jean-Louis Borloo, qui ne se contente pas d'affirmer des valeurs, mais sait les mettre en oeuvre (valeurs telles que l'environnement et le développement durable certes, mais aussi tout ce qui, dans notre société, « touche » à ces principes de la République) ; des élus et des citoyens qui conjuguent des valeurs classées à « gauche » avec l'efficacité de la réforme que nous menons. Oui, je sens qu'une démarche volontariste s'affirme pour la victoire aux prochaines élections territoriales et aux échéances suivantes.

► Pour revenir au niveau local, quel message avez-vous souhaité délivrer aux militants le 5 août dernier à Ajaccio et qu'est-il



BERTRAND

“ **PROPOSITIONS POUR LA VICTOIRE AUX TERRITORIALES** ”



ressorti des ateliers organisés ? Quelles sont les premières idées relevées qui pourraient être au cœur du programme de mars 2010 ?

L'UMP au travail, cela veut dire que nous nous engageons à rassembler bien au-delà de nos adhérents et militants, cela veut dire qu'il faut construire ensemble avec la société civile corse, un projet cohérent, concret et ambitieux.

Cela veut dire encore plus, que les engagements que nous prendrons face aux citoyens seront tenus. Nous ferons ce que nous promettons ! C'est peut-être nouveau, c'est notre choix.

Le 5 août n'était que le premier rendez-vous. D'autres suivront. Des

idées ont émergé : elles feront l'objet d'une réflexion poussée et sans tabous sur les sujets qui préoccupent les Corses.

►L'ouverture voulue au niveau national par Nicolas Sarkozy, y compris vers la gauche régionale, ne réjouit pas tout le monde... Si elle semble crédible, n'est-elle pas en mesure de froisser les susceptibilités de certains cadres locaux du mouvement, voire d'échauder sa base ?

Au long de mes rencontres avec le mouvement, les adhérents, les militants, tous ceux qui sont la «force vive» du Mouvement Populaire, j'ai beaucoup écouté, j'ai bien entendu : personne ne s'est exprimé



sur l'arrivée au Gouvernement d'un tel ou d'un tel...

Je ne suis pas le sélectionneur de l'Equipe de France ! Si des problématiques ou des préoccupations se sont fait jour, très honnêtement ce ne sont pas celles que vous évoquez. Je puis vous assurer que je n'ai bridé la parole de personne. Chacun s'est exprimé en toute liberté. C'est mon souhait.

► **Toujours au niveau national, vous avez déclaré que Philippe de Villiers n'était pas un adversaire. Vous voyez donc d'un bon oeil son ralliement à la majorité présidentielle...**

Certainement. La logique du Comité présidé par

Jean-Claude Gaudin est celle d'élargir l'assise de la majorité présidentielle autour du Mouvement Populaire; c'est ce que souhaite le Chef de l'Etat; c'est en totale cohérence avec Nicolas Sarkozy que nous continuerons. Cette logique est basée sur le principe qu'il ne s'agit pas de renier son identité ou ses différences, mais qu'il faut les conjuguer pour se renforcer et réussir ensemble. Quel contraste, me direz-vous, avec une gauche qui ne cesse pas de se déchirer !

► **Les vacances à Monticello - du repos certes, mais avec des activités - sont-elles déjà du domaine du souvenir ? Quand reviendrez-vous en Corse ? Avez-vous envie d'envoyer un message aux Corses, au-delà de la vie partisane ?**

Au moment où vos lecteurs en prendront connaissance, oui, les vacances seront du domaine du souvenir.

Mais, quand on aime profondément la Corse, on ne vient pas seulement pour y prendre du repos. J'ai toujours manifesté mon respect pour cette magnifique île; au travers de mes diverses fonctions ministérielles, j'ai veillé à m'assurer de la bonne application

QUESTION CLIN D'OEIL

► **Xavier Bertrand, le Diu vi Salve Regina fait-il partie de vos chansons préférées ?**

H.B. : C'est sans doute parce que les militants de Corse-du-Sud ont souhaité faire chanter le Diu vi Salve Regina à l'issue de la très belle réunion d'Aljaccio que vous me posez cette question ?

Eh bien oui, je sais ce que représente ce chant, hymne historique, porteur de valeurs religieuses et de traditions. C'est un symbole voulu par nos militants, qui a été suivi par une vibrante Marseillaise et j'en suis heureux. Cela fait près de 30 ans que je connais et que j'aime la Corse : depuis ma jeunesse et ensuite avec mon épouse, en famille, comme vous le savez. Ma tristesse, cette année, c'est celle d'avoir vu des milliers d'hectares de forêts magnifiques partir en fumée lors de ces incendies. C'est un désespoir que je partage et une colère que j'exprime. La loi doit s'appliquer dans toute sa sévérité à l'égard de ceux qui se laissent aller à ce crime lâche, pour éviter qu'un tel crime ne se renouvelle demain.

ZENITH IMMOBILIER

VILLAS

- Furiani-Tintorajo, unique, propriété de 4000m², maison en pierres et toiture lauzes, 200m² hab, piscine, rivière, garage, terrasses : **750000 €**

TERRAIN

- Biguglia, lotisst. de 11 lots, 953m², borné, viabilisé, quasiment plat : **142500 €**

DROIT AU BAIL

- Centre commercial La Rocade, bail à céder d'un local de 69 m² : **190000 €**

APPARTEMENTS, SPECIAL INVESTISSEURS

- Corte, centre ville, 2 apparts sur même palier, F2 40 m² + studette 15 m² : **100000 €**

- Biguglia, Z.I Tragone, Studio 27m² + garage dessous 27m² : **49000 €**

- La Marana, studio rénové, Sables de Biguglia, 31m², terrasse et jardin : **95000 €**

- La Marana, U Levante T2 40 m², terrasse et jardinet, 100 m mer : **123000 €**

P. BERENI Ceppe - 20620 BIGUGLIA

Tél : (33) 04 95 33 80 36 - Fax : (33) 04 95 33 82 72

WWW.ZENITHIMMOBILIER.COM

des décisions prises et de la concrétisation des réalisations. Ce fut le cas pour le dossier de l'AMU de Calvi : après un « coup de gueule » à la sous-préfecture, j'ai continué à veiller «amicalement» et j'ai obtenu très récemment de Mme Roselyne Bachelot, ministre en charge de la santé, un engagement de crédit de 339 000 €. Je ne suis pas indifférent ou inerte face à d'autres dossiers. Le Secrétaire Général de l'UMP est aussi député de la République. Je reste disponible pour les Corses et la Corse.

Et puis pour la partie purement vacances et loisirs, je ne suis pas indifférent à la culture corse. J'ai eu le plaisir de partager de bons moments à Santa Reparata, Aregno et en d'autres lieux... Ceux qui viennent en Corse doivent bien appréhender cette réalité insulaire : pour aimer la Corse, il faut d'abord la comprendre et la respecter.

Saison touristique 2009 en Corse

► ► ► Hausse de la fréquentation, **baisse des dépenses**



En matière de saison touristique, le bilan 2009, sera, en Corse, vraisemblablement très contrasté. Si la fréquentation touristique a augmenté de 5 %, ce qui constitue un record (-6 % en Bretagne, -8 % en Ile-de-France, +2 % dans le Languedoc-Roussillon), de nombreux postes de dépenses ont nettement reculé (hôtellerie, restaurants, activités...). La Corse n'a pas échappé à la

Napoléon et la Corse

► ► ► L'exposition

Du 20 juin au 30 décembre 2009, se tient à Corte, au musée de la Corse, une remarquable exposition intitulée Napoléon et la Corse... d'Ajaccio à l'Empire. Chacun sait qu'il existe entre Napoléon et la Corse une relation complexe. Le jeune Bonaparte, dans une lettre écrite à Pascal Paoli s'affirme indépendantiste : « Général, je naquis quand la patrie périssait.

Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le pre-



mier frapper mes regards.» Devenu Napoléon, il incarne une France à la fois universelle et nationale, qui demande à la Corse d'abandonner son identité originelle. Napoléon sera désormais partagé entre « corsité » et francisation. Sur l'île, il multiplie les projets urbains, notamment en faveur d'Ajaccio ; il fait percer des routes et développer les travaux publics. Dans

le même temps, il envoie les troupes du général Morand réprimer dans le sang les révoltes du Fiumorbu. Sur la fin de sa vie, Napoléon



LE BLOC-NOTES
DE CHRISTIAN GAMBOTTI

continent : l'authenticité. Il existe, c'est une évidence, une authenticité corse, authenticité des paysages et des gens, qui transcendent les saisons. L'histoire qui doit se continuer est bien celle d'une île belle et sauvage, dont l'identité ne doit pas se dissoudre dans la lessiveuse du tourisme de masse et de l'hébergement standardisé. Or, chacun sait qu'en 2010, le budget moyen consacré aux vacances d'été va encore se réduire. Il appartient aux professionnels du tourisme de faire preuve d'imagination, afin d'offrir aux meilleurs prix des prestations de qualité.

► ► ► La Corse et la politique

Avec l'entrée prévue de Paul Giacobbi, le président et député PRG de Haute-Corse, au gouvernement, comme ministre délégué en charge de la Fonction publique, c'est tout le monde politique corse qui s'agite. Cette nomination, plus que probable, ouvre une ère nouvelle en Corse avec une redistribution des cartes électorales avant les régionales. Un feuilleton à suivre.



évoquera souvent la Corse, regrettant de n'avoir eu ni le temps ni les moyens de mettre en oeuvre les grands projets qu'il avait conçus pour elle. De l'engagement politique en faveur de l'indépendance de la Corse à son ralliement à la France, cette exposition a le mérite de tracer le parcours d'un esprit brillant qui ne pouvait s'accomplir que dans un destin universel, dès l'instant qu'il avait été écarté par les chefs de clans locaux. Un de ses professeurs à l'école de Brienne n'avait-il pas dit de lui : « Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent ».

RENDEZ-VOUS

Du 19 au 23 septembre au Palais des Congrès

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE D'AJACCIO

EXILS, TRANSHUMANCES, NOMADISMES, VOYAGES INITIATIQUES...

Au programme

Pour sa troisième édition, le festival international du documentaire d'Ajaccio a choisi de centrer sa programmation sur le thème des « Migrations », symptômes de la brutalité de notre monde contemporain, mais aussi mouvements fondateurs de l'humanité qui, au gré de l'Histoire, ont parfois viré du vital au tragique. Pendant cinq jours, plus de trente films invités décrypteront, chacun à sa manière, ces grandes aventures migratoires. Suivant l'épopée transhumante d'une tribu kurde, le parcours d'un

réfugié politique, le voyage initiatique d'un vieux violoniste, l'exil forcé par la violence d'une occupation, ces films dessinent les trajets croisés de voyageurs, migrants, nomades, exilés. Autant d'odyssees modernes tissées de tragique et d'espoir et autant de films qui donnent à voir et à penser le monde. A noter : une quinzaine de réalisations seront en lice pour deux prix : le prix « Corsica.Doc » (jury professionnel), le prix « Jeune Public » (jury de lycées et étudiants corses). Chacun doté de 1500 €.

- **Avant-premières** : Shawaks du cinéaste turc Kazim Oz (ouverture du festival), La Forteresse de Fernand Melgar, Les Arrivants de Patrice Chagnard et Claudine Bories.
- **Films du patrimoine** : America, America d'Elia Kazan (1964), Italian-American de Martin Scorsese (1974), Récits d'Ellis Island de Robert Bober et Georges Perec (1979).
- **Films contemporains** : Voyage en sol majeur de Giorgi Lazarevski (2006), la traversée d'Elizabeth Lieuvre (2006).
- **Focus sur des cinéastes** : l'Algérien Tariq Tegui, le Français Emmanuel Finkiel, le Russe Sergueï Dvortsevov et le Palestinien Michel Khleifi.
- **Carte blanche** au Festival de Bejaia (Algérie) qui est l'invité de cette édition.
- **« Of Corse »** : une nouvelle programmation consacrée à un choix de films récents réalisés par des auteurs corses.
- **Débats et conférences** sur les thèmes de « L'immigration en Corse », « Cinéma et migrations » et « Les ateliers Varan en Corse ».
- **Ateliers** pour les scolaires, pour les amateurs du documentaire, et pour les porteurs de projets de films produits en Corse.
- **Exposition de photographies** de Jacques Maton : « Roms et Gitans en Corse ».
- **Soirées cabaret** et soirée de clôture qui, après le palmarès de la compétition « Premier Film » et la diffusion des deux films primés, sera confiée à RKK (Rémy Kolpa Kopoul) de Radio Nova, fameux ambassadeur latino. Contact : 06 13 21 39 87.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 19 AOÛT — Incendies et solidarité

Plus des communes sinistrées du **Conseil Général de Corse du Sud**, de la **CAPA** et de la **Chambre d'Agriculture**, et représentants associatifs se retrouvent à la **Préfecture d'Ajaccio** avec un objectif : coordonner les efforts engagés par différents organismes en vue d'une distribution rationnelle et équitable des fonds récoltés pour venir en aide aux sinistrés. Première étape de cette coordination : la création annoncée d'une « *caisse commune* » par les collectivités et structures d'Etat.

JEUDI 20 AOÛT — Homicide d'Agosta

L'avocate de l'adolescent qui, le 12 août, a tué ses parents et ses deux frères à Agosta, sort de sa réserve, réclamant une évaluation psychiatrique rapide et une prise en charge adaptée de son client qu'elle estime en danger et juge ne pas « être acteur de sa propre instruction ».

Reprise de la collecte des déchets à Biguglia et Borgo

La collecte des ordures ménagères, interrompue durant 6 jours suite à l'incendie survenu sur le site de stockage de **Prunelli-di-Fiumorbu** où sont acheminés les déchets de ces deux communes, reprend à **Biguglia** et **Borgo**. Solution transitoire trouvée : l'installation de **Tallone**, qui recevra ces nouveaux détritrus le temps que les travaux nécessaires soient réalisés sur le site de **Prunelli**.

Relogement à Ajaccio

Les pouvoirs publics tiennent une réunion destinée à trouver des solutions pour reloger les résidents de la montée **Saint Jean** privés de leurs appartements après qu'un plancher s'est écroulé. Neuf des dix-huit familles concernées devraient ainsi pouvoir trouver un toit au sein de logements sociaux contingentés. Au cours de cette réunion seront évoquées d'autres alternatives, côté parc privé ou, en dernier recours, avec l'installation de mobil-homes à Mezzavia.

VENDREDI 21 AOÛT

Affaire des yachts volés en 2006

Coup de... filet à Cavallo

Cinq scaphandriers résidant à **Cavallo** sont appréhendés, entre **Cavallo** et les **Lavezzi**, par les agents de la **Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio**. Ils sont en train de piller un champ sous-marin d'amphores probablement romaines.

L'audience devant se tenir dans le cadre de l'affaire de yachts volés parmi lesquels celui de **Bruno Roger** (dirigeant de la banque d'affaires **Lazard** et proche de **Jacques Chirac** et **Nicolas Sarkozy**) dérobé à **Bonifacio** au printemps 2006, est renvoyée au 30 septembre.

Accident de plongée

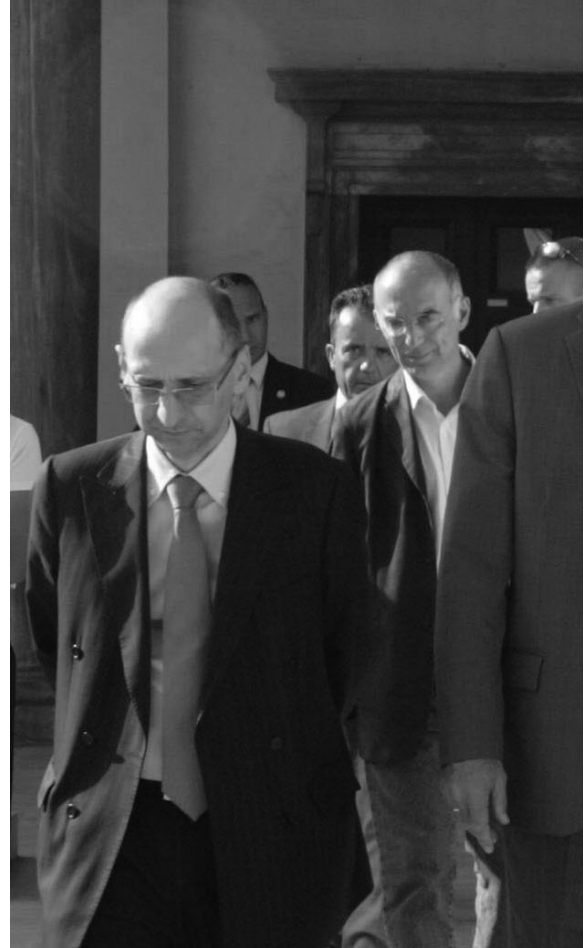
Une jeune Parisienne de 19 ans est transportée à l'hôpital d'**Ajaccio** après un accident de décompression survenu alors qu'elle effectuait une plongée à 20 mètres de profondeur sous la surveillance de son moniteur.



Ange Santini,
l'un des signataires

Convention tripartite Etat/CTC/Université de Corse

Jeudi 20 août, l'Etat, la CTC et l'université de Corse signent une seconde convention tripartite pour la période 2009/2012. Montant de la dotation d'Etat sur quatre ans : 8 M€. La Région, quant à elle, participera en 2009 à hauteur de 6,7 M€. 41 emplois statutaires devraient être créés.



Fermeture de l'abattoir de Ponte-Leccia

Le **Conseil Général de Haute-Corse**, propriétaire de la structure, décide de rompre le contrat d'affermage signé en juin 2006 avec la société chargée de gérer l'abattoir de **Ponte-Leccia**. Trois jours plus tard, les éleveurs de la région décident de bloquer le rond-point de **Ponte-Leccia**, réclamant la venue des services vétérinaires afin de pouvoir assurer leur tâche. Une situation qui sera débloquée avec l'arrivée du Conseiller Général du canton de **Moltifao**, **Jacques Costa** et l'annonce d'une réunion devant se tenir le 28 août à l'**Hôtel du Département**, à **Bastia**. De fait, une première entrevue aura lieu le lundi 24 août mais ne débouchera sur aucun accord, les éleveurs décidant alors de mener leurs bêtes à l'abattoir de **Cuttoli**.

Solidarité à St Eustache

700 personnes se retrouvent au col de **Saint Eustache**, aux alentours d'**Aullène**, pour une messe et un grand repas campagnard organisés par la **FRESC** et dont les bénéfices seront reversés aux sinistrés des incendies.

Info ++



VISITE DE JEAN-MARIE BOCKEL

LUNDI 24 AOÛT — A la sous-préfecture de Calvi

Le successeur de **Marc Demulsant** prend officiellement ses fonctions en tant que sous-préfet de l'arrondissement de **Calvi**. Il s'agit de **Stéphane Donnot**, né en 1970, originaire de **Franche-Comté** et ancien directeur de cabinet du préfet de **Haute-Loire**.

MARDI 25 AOÛT

A Bastia et à Casabianda

Le **Secrétaire d'Etat** auprès de la Ministre de la Justice et des Libertés rencontre les magistrats et les personnels au **Palais de Justice de Bastia**. Le lendemain, il visitera le centre de détention de **Casabianda** tandis que son directeur de cabinet, lui, ira à la rencontre du **CAR** pour évoquer la question épineuse du rapprochement des prisonniers.

SAMEDI 22 AOÛT

Etrange naufrage

Une vedette italienne portant le nom d'*Ueduevidue* est remorquée dans la baie de **Calvi** après avoir été repérée en train de sombrer à hauteur de la pointe de la **Revellata**. Personne n'est trouvé à bord et la société italienne propriétaire du bateau ne se manifeste pas. La coque semble avoir été criblée de balles. L'enquête s'orientera d'emblée vers la thèse d'une baraterie et d'une escroquerie à l'assurance. On découvrira par ailleurs rapidement que les occupants du bateau, à quai à **Calvi** depuis la mi-avril, se sont volatilisés sans avoir payé leur stationnement dont le montant s'élève à 12 000 €.

Foire de Vallecalle

30 exposants et près de 200 bêtes sont réunis pour le second rendez-vous agricole et artisanal de la **Conca d'Oru**. 1200 visiteurs feront le déplacement durant tout le week-end, durée de la manifestation.

DIMANCHE 23 AOÛT

Accident mortel près du barrage de l'Ospedale

Un couple de motards, **Stéphane Barra** et **Caroline Azcona**, nés et demeurant à **Marseille**, trouve la mort dans un choc frontal avec un camping-car immatriculé en **Allemagne**.

Clôture de festivals

Les **Rencontres de Calenzana** s'achèvent en beauté, après une semaine d'échanges et de partage musicaux jusque dans les villages de **Moncale**, **Zilia**, **Montegrosso** et **Lumio**. De son côté, **Corte** aura vibré deux jours durant aux sons des musiques du **Québec**, avec notamment le groupe **Chicoutimi**.

Journée "Canzona di u Rizzanese"

180 personnes se retrouvent sur le site de **Campu Longu**, répondant ainsi à l'appel du **Collectif Salvemu Rizzanese** et de l'association **ADRE** qui réclament plus que jamais la suspension des travaux engagés par EDF pour la construction de ce fameux barrage jugé destructeur pour "12 km de la plus belle partie de la rivière". Une journée marquée par l'engagement d'**I Muvrini** et de la chanson écrite par **Jean-François Bernardini** en faveur de cette cause.

Tensions au PRG



« **Paul Giacobbi** ne peut pas continuer plus longtemps à maintenir l'ambiguïté sur son avenir. Une clarification s'impose. » : c'est la déclaration faite par le maire **PRG** de **Bastia** à **Corse-Matin** à la veille de ce qui pourrait confirmer les rumeurs courant depuis un temps déjà sur la nomination du **Président du Conseil Général de Haute-Corse** au **Gouvernement**.

Agriculteurs en colère

Les agriculteurs occupent l'entrée de la **Banque Lde France**, à **Bastia**, protestant, symboles à l'appui (ils sont accompagnés d'une de leur bête), contre la hausse du foncier.

Erratum

Dans son n°6277, **L'Informateur Corse Nouvelle** a fait paraître, au cœur de la présente rubrique et sous l'intitulé "*Grève aux Chemins de fer*", une photo appartenant à une édition précédente, photo sur laquelle figuraient notamment le secrétaire d'Etat **Hervé Novelli** et le député **Sauveur Gandolfi-Scheit**. Nous présentons nos excuses aux personnes concernées pour l'erreur de montage due à une interversion de fichiers.

CORSICA OSPITALITA

Ouvrir les portes de la Corse pour moins y construire



Marie-Dominique Vittori, créatrice de Corsica Ospitalita

Corsica Ospitalita est née de la tête bien faite de Marie-Dominique Vittori, ex pilote de ligne et professionnelle de l'hôtellerie et du tourisme, aujourd'hui à la tête de Start, une micro-entreprise dédiée à la formation en anglais tous publics et tous niveaux. Au coeur de ce nouveau projet, une idée simple : regrouper des offres d'hébergement de tous types et constituer ainsi un réseau qui, en parfaites cohésion et coordination, permette de faire coller la réalité du terrain à la demande, ceci aussi bien pour des locations de dernière

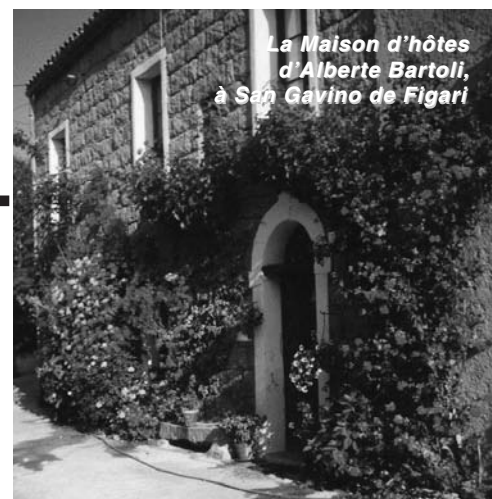
minute en pleine saison, que pour des locations d'avant et d'arrière-saison ou des réservations d'une année sur l'autre.

“ **Q**uand une structure d'accueil est complète, explique Marie-Dominique, il faut qu'elle ait le réflexe de faire basculer la demande vers **Corsica Ospitalita** qui se charge alors de mettre le client en relation avec une autre structure d'accueil adéquate. Idem côté clientèle, l'idée étant de faire marcher le bouche à oreille et de faire connaître **Corsica Ospitalita**.” Si **Corsica Ospitalita** cherche encore le statut qui lui conviendra le mieux, le nom de domaine, lui, a déjà été acheté, et l'accueil se fait donc également via le net sur www.corsicaospitalita.com. “Cet été, la mise en réseau a très bien fonctionné, poursuit la dynamique chef d'entreprise quadrilingue – outre le français et l'anglais, elle maîtrise parfaitement l'italien et le corse. En quelques jours, nous avons réussi, en contactant une centaine de propriétaires, à recaser 250 personnes restées 'sur le carreau', ce qui représente en tout quelque 600 nuitées. Seul un couple n'a pu trouver à se loger la nuit du 13 août dans

▶▶▶▶ Principes d'adhésion

Plutôt que de faire payer une adhésion, **Corsica Ospitalita** se propose de regrouper les offres selon deux critères essentiels : tout hôtelier ou propriétaire de chambre d'hôte souhaitant rejoindre le réseau doit être à jour de ses disponibilités (avertir lorsqu'il est complet) et s'engager à faire basculer au moins 10 offres d'hébergement vers **Corsica Ospitalita**.

le sud.” Avec pas moins de 150 appels par jour, parfois jusqu'à 23h, **Marie-Dominique** a eu, avec l'énergie, la disponibilité et le professionnalisme qui la caractérisent, de quoi faire. Et le travail a porté



La Maison d'hôtes d'Alberte Bartoli, à San Gavino de Figari

LE TÉMOIGNAGE D'ALBERTE BARTOLI

Propriétaire d'une maison d'hôte (l'Orca) à San Gavino de Figari

La maison en granit doré d'**Alberte Bartoli** lui vient de son arrière-grand-père et, de génération en génération, n'a jamais fermé ses portes. Devenue d'abord ferme-auberge, elle est depuis 1992 maison d'hôte labellisée **Gîtes de France**. Citée plutôt deux fois qu'une par le **Guide du Routard** (édition pour la région corse et édition des “*Meilleures chambres d'hôtes de France*”) ainsi que par le **Petit Futé** (édition pour la région corse et édition “*Mille et une chambre d'hôte de France*”), également répertoriée par **Only Planet**, elle est l'un des points de rendez-vous incontournables de l'île : “ Cette maison d'hôte, explique **Alberte**, c'est une véritable histoire d'amour. Nous y recevons des gens venus du monde entier : Français, Belges, Québécois, Italiens, Australiens, Anglais. Certains de nos clients reviennent pour des séjours de deux semaines depuis 15 ou 16 ans. L'ami **Yves Dutell** y est longtemps venu fêter chaque année son anniversaire.” C'est aussi en ne fermant pas ses portes, qu'**Alberte Bartoli** a fait la connaissance de **Marie-Dominique Vittori**, devenue elle aussi une amie. Et pour parler de **Corsica Ospitalita**, **Alberte** est d'autant mieux placée qu'elle fut vice-présidente du relais régional des **Gîtes de France** : “Les propriétaires de chambres et maisons d'hôtes labellisés **Gîtes de France** ne relèvent pas tous de la centrale de réservation des **Gîtes de France**. **Corsica Ospitalita** peut s'offrir dans ce cadre comme un service complémentaire. Par ailleurs, on ne pense pas forcément au nombre de personnes en détresse sur nos routes en pleine saison. Pour exemple, j'ai accueilli cet été sous la tente, dans mon jardin, à titre gracieux, un couple d'Italiens qui ne trouvait à se loger nulle part, même en camping. C'est aussi cela l'hospitalité corse et l'esprit de **Corsica Ospitalita**. “**Corsica Ospitalita**” : des mots qui sont une véritable merveille... !”



Le Clos des Oliviers,
à Querciolo

ses fruits : "Deux personnes-ressources méritent d'être citées, souligne pour autant l'infatigable Casincaise, car elles ont vraiment joué le jeu : il s'agit d'Alberte Bartoli, qui dispose elle-même, à San Gavino de Figari, d'une chambre d'hôte, et de Michèle Giamarchi, du Clos des Oliviers, à Querciolo. Il faudrait que tous les hôteliers et les particuliers faisant de l'accueil touristique acquièrent le même réflexe". Les besoins, c'est sur le sud que Marie-Dominique a pu les recenser : "La demande est particulièrement importante sur le triangle Sartène-Bonifacio-Porto-Vecchio, soutenue chez la clientèle italienne par les rumeurs courant sur la venue dans ce secteur de telle ou telle personnalité. Autre point à noter : je n'ai trouvé pour mes clients aucune chambre d'hôte sur la Balagne." Convaincue que l'arrivée des low coast en Corse, et plus particulièrement de Ryanair et Easyjet dans le sud, a déjà changé la donne, et que, par ailleurs, l'offre d'hébergement doit se penser autrement qu'à la semaine - les RTT et midweek ayant droit de cité -, Marie-Dominique n'a qu'un objectif : un tourisme maîtrisé. "Donnez-moi des chambres à ouvrir chez l'habitant, répète-t-elle sans relâche, et la Corse n'aura plus besoin de construire !" Et de rêver à une nouvelle forme de tourisme pour notre région comme à des bateaux-hôtels conçus pour faire le tour de l'île. Alors, en ce mois de septembre où la Corse s'offre plus que jamais comme une destination de choix, ceux qui cherchent à y être hébergés savent désormais vers qui se tourner : Corsica Ospitalita ne faillit pas à la tradition d'hospitalité qui a fait la réputation de la Kallisté. Pour elle, il n'est qu'à bannir le mot "complet". Notre savoir-faire fera le reste.

LE TÉMOIGNAGE

DE MICHÈLE GIAMARCHI

Du Clos des Oliviers, à Querciolo

Entièrement construite par José Giamarchi qui, dans la pose de chaque pierre a mis de son art et de son âme, et répertoriée dans le Géoguide et dans le guide Evasion, la magnifique résidence familiale de vacances le Clos des Oliviers, à 20 km au sud de Bastia, avec ses 9 petites villas ou appartements d'une capacité de 2 à 5 personnes et ses deux chambres d'hôtes, ne désemplit pas. "Depuis 2005, explique Michèle, l'épouse de José, nous faisons également "Bed and Breakfast". C'est dans ce cadre que nous avons commencé à répercuter les demandes que nous ne pouvions satisfaire auprès de Marie-Dominique Vittori." Et de saluer l'initiative de cette dernière : "Compte tenu du nombre de demandes qui, au vu de notre propre expérience, se multiplient d'année en année, Corsica Ospitalita nous paraît une très bonne idée. D'autant que sur internet ou dans les guides version papier, toutes les offres de qualité ne sont pas nécessairement répertoriées et que les plus petits d'entre nous n'ont pas toujours les moyens de se faire de la publicité. Du coup, les clients ratent parfois des endroits qui pourtant méritent que l'on s'y arrête."

NOS VILLAGES EN ÉTÉ / PAR JACQUES PAOLI

LA FOIRE DE LA NOISETTE

Événement au coeur de la Costa Verde

Le week end dernier, le village de Cervioni a vécu au rythme de la 10^{ème} édition de la manifestation « Fiera di a Nuciola », placée sous l'égide de l'association « A Nuciola » que préside Alain Piras. Ce rendez-vous de l'été a été riche en couleurs et en goûts, pour le grand bonheur des milliers de visiteurs. L'association italienne « I balestrieri di San Sepolcro » s'était déplacée pour l'occasion, assurant un spectacle de rue et une démonstration de tir à l'arbalète qui fut la grande curiosité du programme d'animations. On retiendra aussi la grande prestation des choristes ayant participé à la première académie de chant avec



L'atelier maquillage d'Elodie, un classique au coeur de la foire

l'association « Voce è Organu » dont la conclusion a donné lieu à un concert sous la direction de Vincent Recolin (également directeur du stage), avec la participation de la formation musicale Quinta d'Isula. La cathédrale de Cervioni était comble pour ce concert dont l'exceptionnelle tenue a été récompensée par une standing ovation.

Un concert qui a tout naturellement trouvé sa place au coeur du week-end de la noisette, choisi aussi par bon nombre d'artistes venus exposer leurs oeuvres (peintures, sculptures, créations diverses). L'art sous toutes ses formes s'est accordé à cette foire identitaire, dont la promenade au gré des rues et placettes du village se déclinait en gourmandises et autres produits du terroir. Un cahier des charges scrupuleusement respecté fait de cet événement annuel la vitrine de l'artisanat et des productions locales.

Cette dixième édition a été également marquée par le stand de dégustation de ce qui sera la future « pâte à tartiner à la noisette de Cervioni ». Patricia Soulard, technicienne à l'ODARC, et Pierre Dolfi, de l'agence Haute-Corse Développement, ont conduit ce projet jusqu'à sa phase finale qui doit déterminer le choix de la recette. C'est le public de la foire de la nuciola, et en particulier les enfants, qui a été soumis à ce test. La pâte à tartiner aux noisettes de Cervioni devrait être commercialisée à la fin de l'année.



PAR MARIUS MURACCIOLI

UNE BIÈRE, UNE PUTAIN

Une des vertus du Livre de Poche consiste à vous faire renouer, à moindres frais, avec des écrivains que vous avez lus en temps opportun, mais qui méritent d'être relus. Charles Bukowski en fait partie. Ainsi, relisant l'auteur d'ouvrages connus à travers le monde tels qu'«*Au sud de nulle part*», «*Contes de la folie ordinaire*» ou «*Journal d'un vieux dégueulasse*», j'ai eu la délectation de m'immerger le temps de 217 pages dans «*Factotum*». Une bière, une putain, des boulots minables, des chambres sordides, des étreintes glauques, des bagarres d'ivrognes, des vexations, des rigolades, Bukowski s'installe dans sa légende, avec sa folle énergie. Extrait : «*Voilà tout ce dont on a besoin : l'espoir. C'était le manque d'espoir qui abattait les hommes. J'me rappelle ma vie à la Nouvelle-Orléans, bouffer des sucreries à cent balles, pendant des semaines pour avoir le temps d'écrire. Mais crever la dalle, malheureusement, ne fait pas un artiste. Ça bloque plutôt. L'âme d'un homme s'enracine dans son estomac. On écrit bien mieux lorsqu'on a avalé un filet de bœuf grillé et bu une pinte de whisky qu'après avoir bouffé une saloperie à cent balles. Le mythe de l'artiste affamé est une mystification. Quand tu as compris que tout est à l'avenant, tu deviens malin et tu te mets à descendre en flammes tes meilleurs amis. Je bâtirai un empire sur les corps désarticulés et les vies sans espoir de ces hommes, femmes et enfants. Je ferai mon chemin, je leur montrerai !* ».

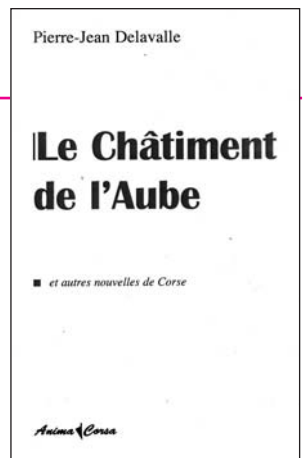


Les faits clairement établis

Oscar Nexus est-il responsable de ses actes ? C'est la question que se posent les juges de la cour d'assises devant laquelle il comparaît pour avoir tué trois personnes dans la rue, avant de s'endormir sur les cadavres ! «*Les veilleurs*» est le premier roman de Vincent Message. Extrait : «*Je me suis trouvé mêlé à une affaire de meurtre. Par un beau matin de février, un peu froid mais lumineux, je suis descendu dans la rue armé d'un pistolet et j'ai tué trois personnes. C'étaient apparemment des gens que je ne connaissais pas, et qui ne m'avaient rien demandé. Ils étaient des êtres humains, moi aussi peut-être, et ça ne se passait pas trop mal. Ensuite les cinquante-quatre témoins ont compté sept ou huit coups de feu. Moi j'ai vu les rosaces de cervelles jaillir sur le trottoir. La rue brusquement cathédrale. Les grandes orgues qui se mettaient en marche... Alors c'est clairement établi, mais ils ne comprennent pas* ». «*Les veilleurs*», Editions Seuil.

LA NUIT BARBARE

La nouvelle «*Le Châtiment de l'Aube*» fait partie du recueil de Pierre-Jean Delavalle publié aux Editions Anima Corsa. La nuit barbare, c'est celle qui réapparaît à Maria lorsqu'il arrive que le silence d'une nuit et la quiétude d'un matin soulignent l'absence de voix dans le hameau abandonné et ravivent douloureusement le souvenir de ses enfants emportés par la peste brune. «*Maria a peur de ces moments où la douleur l'entraîne, la traîne, la déchire. Ce qui la met au supplice, ce n'est plus tant la mort de ses fils, mais les circonstances atroces de leur disparition ...*». De la probabilité on est vite passé à la réalité, lorsque débarquent en Corse les 80 000 Italiens et les brigades SS : «*Tout de suite il faut se battre. Tout de suite il faut affronter la peste brune. La maladie se répand partout... L'île est malade. Pour survivre il faut se battre, verser son sang...*». Puis, l'auteur décrit le moment où les Allemands encerclent le hameau : «*Ils courent entre les maisons, ils vont dans les jardins, dans la châtaigneraie en jetant des cris inutiles. Leurs torches lancent sur les fenêtres des lueurs agitées. Dans l'affolement, les enfants pleurent en cherchant leurs parents...*». Les autres nouvelles sont également du genre que l'on savoure pleinement. «*Le châtiment de l'Aube*», Editions Anima Corsa.



EDGAR POE GÉNIE FOUROYÉ

Le 3 octobre 1849, on trouvait un homme inanimé sur un trottoir de Baltimore, dans le Maryland. Transporté à l'hôpital, il succombait quatre jours plus tard d'un mal inexpliqué. On identifia la victime : le journaliste Edgar Poe.



On commémore cette année le bicentenaire de sa naissance. Une occasion de se replonger dans ses «*Histoires extraordinaires*» qui ont marqué plus d'une génération... Ces histoires courtes ont inondé les journaux, alors qu'on n'évoquait jamais un grand écrivain, mais un être dépravé, alcoolique et drogué...



A NOTER

DOUBLE DISTINCTION POUR ALBIANA

Au salon international du livre insulaire d'Ouessant, deux ouvrages d'Albiana ont été distingués : le magnifique livre de Rennie Pecqueux-Barboni, «*Costumes de Corse*», a obtenu le Grand Prix des Iles du Ponant et Le Prix Science / Essai a été décerné à «*Sarrola 14-18*» de Charlie Galibert.



32

RECTIFICATIF

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "HOLDING BOISSONS DE CORSE"

Forme : Société par actions simplifiée
Siège : Route de la Marana, 20600 Furiani

Objet : "En France ou à l'étranger :
- la prise de participations ou d'intérêts sous quelque forme que se soit, notamment par achat, souscription, apport, fusion, de toutes valeurs mobilières et biens mobiliers dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale, nouvelle ou déjà existante de nationalité française ou étrangère ;
- la gestion financière de tous les produits et revenus de ses participations notamment tous placements financiers ou toutes nouvelles prises de participations dans tout autre société qu'il appartiendra et la réalisation de tout service pour le compte des participations ;
- l'achat ou la vente de ces participations ;
- d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés".
Capital : 20 euros
Durée : 99 ans
Président : Monsieur Vincent Tremège, né le 27 novembre 1953 à Clamart (92), de nationalité française, demeurant, 13, rue Monseigneur Rigo, 20200 Bastia
Commissaire aux comptes titulaire : Kalliste Révision Comptable, Parc Technologique de Bastia, ZAE Erabajolo, 20600 Bastia ;
Commissaire aux comptes suppléant : ARCCA, 2, Square de l'Avenue du Bois, 75116 Paris

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

56

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19/08/2009 à Porticcio, enregistré au SIE d'Ajaccio le 19/08/2009, bordereau n°2009/525, case n°1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : "BELLA VISTA"
Siège : Immeuble Altu Mare, Chemin du Rotagholo, Albitreccia, 20166 Porticcio
Objet : La société a pour objet l'acquisition, la gestion et la revente de tous biens fonciers, terrains ou immeubles, par lot ou en totalité. L'activité de lotisseur et la promotion immobilière.

Durée : 99 années
Capital : 10.000 euros
Gérance : Guy Giovannangeli, demeurant et domicilié à Porticcio (20166), Lot 12, Scaglione ; Mathieu Casalunga, demeurant et domicilié à Porticcio (20166), Lieu-dit Rotagholo, Lotissement Altu Mare, Plage d'Albitreccia
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis,

53

**Office Notarial
SCP MAMELLI**

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute-Corse)
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie Mamelli, notaire à Saint Florent, le 10 août 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : "SAS GAIDEN"
Siège : Borgo (20290), Parc d'Activités de Purettono c/o Medior

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leurs objet sociaux et leurs activités.
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment, par voie d'acquisition, d'augmentation de capital d'absorption ou fusion.

- La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale.

- Et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia
Capital : 10.000,00 euros

Apports : Numéraire uniquement
Gérance : Monsieur Jean-Philippe Debeaudoin, demeurant à San Martino di Lora (20200), Pietranera, 52, Route du Cap
Cession de parts : Libres entre associés

Pour avis, le notaire.

66

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30 juillet 2009, il a été créée une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'HACIENDA DE FIORI
Capital : 300 euros
Siège : Pavelone, Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vecchio

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger, toutes opérations immobilières non réglementées et notamment l'acquisition, l'aliénation, la location, la construction, la promotion, l'entretien et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, ainsi que toutes prestations accessoires ou complémentaires, la prise de participations et l'aliénation de participations dans toutes entreprises créées ou à créer dont l'objet est susceptible de se rattacher directement ou indirectement au présent objet social, et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérant : Philippe Santoni, demeurant Pavelone, Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vecchio
La société sera immatriculée au RCS Ajaccio.

41

**Maîtres Philippe ROMBALDI
Thomas FORT
Dominique BARTOLI**

Notaires Associés à Ajaccio (20000)
2, Avenue de Paris. Résidence Diamant III

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire Associé à Ajaccio, le 7 août 2009, enregistré à Service des Impôts des Entreprises d'Ajaccio, le 17 août 2009, Bordereau N° 2009/522, Case N° 4, Ext. 1488, a été constituée une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La construction et l'exploitation d'une résidence immobilière meublée avec services de type hôtelier. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination : SIBICIA
Siège social : Ajaccio (20000), Résidence des Iles Le Chypre I Entrée C.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 EUR).

Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.
L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTIÈME ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Le gérant de la société est : Madame Hélène Fabricia CANARELLI, épouse de Monsieur Christophe Thibaud WURST, demeurant à PARIS 6ÈME ARRONDISSEMENT (75006) 8, rue Guynemer, pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
Le Notaire

35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : L'INCANTU
Siège : Immeuble Le Fiumorbo, 20240 Ghisonaccia

Objet : Mise à disposition de locaux meublés ou garnis effectués à titre onéreux et de manière habituelle, en offrant outre l'hébergement, les prestations suivantes rendues dans les conditions similaires à celles proposées par les établissements d'hébergement à caractère hôtelier exploitées de manière professionnelle ; le nettoyage régulier des locaux, la fourniture de linge de maison et la réception même non personnalisée de la clientèle ;
Location, le négoce, d'engins de plaisance de tout type ;
Location de véhicule, cycles, motos, cycles et automobiles, de tout type.
Durée : 99 années

Capital : 5000 euros
Gérance : Monsieur Vincent Montier, né le 09/10/1972 à Bastia (2B), demeurant Résidence Erba Rossa, 20240 Ghisonaccia, célibataire de nationalité française, est nommé gérant pour une durée illimitée
Immatriculation : RCS Bastia

45

SARL PORTICCIO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Siège : Résidence Parc Impérial
Le Trianon
Route des Cèdres
20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 août 2009, enregistré à Ajaccio SIE le 21 août 2009, bordereau n°2009/534, case n°2.

Il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée :

Dénomination : SARL PORTICCIO
Capital : 2000 euros divisé en 200 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

Siège : Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio
Objet : L'achat, l'aménagement, la viabilisation, la vente de tous biens immeubles bâtis ou on bâtis

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : M. Antony Perrino, demeurant, Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio, est désigné statutairement en qualité de gérant associé

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio

Pour avis et mention,
Antony PERRINO, Gérant.

51

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/08/2009, il a été constitué une SCI à capital variable.

Dénomination : SCI PRUGNA
Objet : Achat, vente, location, gestion de tout bien immobilier

Siège : Ld Cipolaggio, 20167 Alata
Capital minimum : 1000 euros
Capital initial : 1000 euros

Capital maximum : 500.000 euros
Durée : 99 ans

Gérance : Mme Elyette Reggi, Ld Cipolaggio, 20167 Alata
Immatriculation : RCS Ajaccio

34

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Brando du 1er août 2009, enregistré à SIE de Bastia le 20/08/2009, B° n°2009/882, case n°1, ext.2416, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL
Dénomination : EURL "AUTES AVENIR"

Siège : Lieu-dit Salto Canino, 20222 Brando

Objet : Vente directe ou indirecte de produits et services de télécommunications

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros
Gérance : Monsieur Autes Patrick, demeurant, Lieu-dit Salto Canino, 20222 Brando
Immatriculation : RCS Bastia

25

**SCP TOMASI SANTINI
VACCAREZZA
BRONZINI DE CARAFFA**

**EARL DOMAINE
MESTRACCI**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 390 euros
Siège : Hameau Sainte Marie - 20253 Patrimonio

Suivant acte sous seing privé en date du 17 août 2009 à Patrimonio, enregistré à Bastia le 18 août 2009, bordereau 2009/877, case n°6, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 390 euros
Siège : Hameau Sainte Marie, 20253 Patrimonio

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle et la première transformation des produits de ce cycle biologique.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Guy Maestracci
La société sera immatriculée au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia (2B).

Pour avis,

18

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Bastelicaccia (Corse du Sud), du 17 août 2009, enregistré à Ajaccio RD le 17 août 2009, bordereau 2009/520, case n°1, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "SCI LAUREMAT"
Capital : 10.000 euros, en numéraire
Siège : Bastelicaccia (Corse du Sud), Chemin de la Mairie

Durée : 99 ans
Objet : L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Gérant : Monsieur Simongiovanni Pierre, demeurant à Bastelicaccia (Corse du Sud), Chemin de la Mairie
Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis, le gérant.

17

**HORS NORME
MEDITERRANEE**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège : "Le Lancaster"
15, Cours Général Leclerc - 20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 512 039 116

Aux termes d'une délibération en date du 01 août 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de :
* Transférer le siège social du 15, Cours Général Leclerc, "Le Lancaster", 20000 Ajaccio, au, "Diamant 3", 4, Avenue de Paris, 20000 Ajaccio, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
* Prendre acte de la démission de Monsieur Serge Suzanne, de la cogérance de la société et de nommer en qualité de gérante statutaire à compter du 1er août 2009, Mme Joëlle Filmont épouse Scaglia, demeurant, La Closerie St François, 16, Boulevard Pascal Rossini, 20000 Ajaccio, pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance,

59

**Maître Claire
DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat - 38, Bd Paoli - 20200 Bastia

Par AGO du 30 décembre 2008, la collectivité des associés de la Société SCEA DU CHÂTEAU DE TORRA NOVA, SCEA au capital de 1524,49 euros, dont le siège est à Torra Vescovalo (20215), Vescovalo (417 922 382 RCS Bastia), a décidé de renouveler le mandat de Monsieur François Acquaviva, gérant, demeurant à Bastia, (20200), Chemin des Oliviers, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2009.

67

**SARL BALAGNE
CONSTRUCTION
EUROPEENNE**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : Résidence Santa Régina II,
Rue Albert 1er Prolongée - 20260 Calvi
RCS Bastia : 488 946 088 (06 B 58)

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La gérance.

21

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI SALAMANDRE
Siège : Res. L'Aiglon, bât. C, rue Cha-noine Colombani, 20200 Bastia
Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur exploitation
Durée : 50 années
Capital : 600 euros
Gérance : M François LIGUORI, demeurant Lotissement Cocani, 20220 Algajola
Immatriculation : RCS Bastia
Date de création le 13 août 2009

20

SARL L'ALGUA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7800 euros
Siège : 2, rue Saint Jean - 20200 Bastia
RCS Bastia : 488 194 770

Suivant décision en date du 22.06.09, les associés ont constaté que, du fait des résultats de l'exercice clos le 31.12.08, les capitaux propres ont été reconstitués pour un montant supérieur à la moitié du capital social.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

63

**Société Civile Immobilière
TREVOLE**

Société Civile au capital de 222.290 euros
Siège : 14, rue du Général de Gaulle
20110 Propriano
442 965 653 RCS Ajaccio

Aux termes d'un acte reçu le 27/04/06 par Maître Maurice Letulle, notaire associé 3, rue Montalivet, 75383 Paris Cedex 08, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 94.700 euros, ce qui porte le capital à 316.990 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Ajaccio.

39

**Maîtres Philippe ROMBALDI
Thomas FORT
et Dominique BARTOLI**

Notaires Associés à AJACCIO (20000),
2, Avenue de Paris, Résidence Diamant III

LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire Associé à AJACCIO, le 10 août 2009, enregistré à Service des Impôts des Entreprises d'AJACCIO, le 17 août 2009, Bordereau N° 2009/522, Case N° 3, Ext. 1487, La Société dénommée VETA DISTRIBUTION, dont le siège est à GROSSETO-PRUGNA (20128) relais de la tour PORTICCIO, identifiée au SIREN sous le numéro 502 312 242.

A CONFIE, à titre de location-gérance A : La Société dénommée STATION SERVICE DU RELAIS DE LA TOUR, dont le siège est à PORTICCIO (20128) Relais de la Tour, identifiée au SIREN sous le numéro 421.795.220.

Un fonds de commerce de station service, vente de produits pétroliers et fournitures pour l'automobile sis à PORTICCIO (20186) GROSSETO PRUGNA, à compter de 10 août 2009 jusqu'au 30 septembre 2010.

Dans tous les cas, elle prendra fin le 30 septembre 2010 et ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion
Le Notaire

23

RAPALE SAS

SAS Unipersonnelle
Au capital de 37.000 euros
Siège : Lieu-dit Treperi
20217 Saint-Florent
502 967 185 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 6 juillet 2009, il a été décidé :

- de transférer le siège social du Lieu-dit Treperi, 20217 Saint-Florent, au, **92, U Licettu, 20270 Aléria**, à compter du 6 juillet 2009.

L'article 4 des statuts a été modifié conséquence.

- de nommer en qualité de Président, à compter du 6 juillet 2009, la Société AKUO CORSE ENERGY SOLAR, SAS, dont le siège social est U Licettu, 20270 Aléria, 505 186 338 RCS Bastia, représentée par Messieurs Eric Scotto, demeurant, 11, rue Pierre Curie, 78600 Le Mesnil-le-Roi et Christian Chiari, demeurant 6, Pughjale Suppranu Cardo Village, 20200 Bastia, en remplacement de la Société NEW BREEZE GmbH. Mention sera faite au RCS de Bastia.

24

SCI Les Gîtes du Cap Corse

Société Civile Immobilière
Au capital de 900 euros
Siège : Marine de Negru
20217 Olmeta di Capocorso
437 535 156 00016 RCS Bastia

**NOMINATION
D'UN CO-GÉRANT**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/07/2009, les associés de la SCI LES GITES DU CAP CORSE, ont décidé de nommer en qualité de Co-gérant pour une durée illimitée, M. Bianchi Jean, demeurant Marine de Negru, 20217 Olmeta di Capocorso, à compter du 20 juillet 2009.
Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

26

SARL CRIPACASA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
Siège : Camping Olva
Route de la Catasgna
20100 Sartène

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2009, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SARL CRIPACASA
Capital : 500 euros

Siège : Camping Olva, Route de la Catasgna, 20100 Sartène

Forme : SARL

Durée : 99 ans

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en France et en tous pays, la création, l'acquisition, l'exploitation et la gestion et l'exploitation de tous fonds de commerce d'habillement, et d'une manière générale, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, complémentaires ou connexes.

Gérance : Mme Giacomoni Bernadette Martine Félicia épouse Mary, née le 11/11/1961 à Sartène (2A), demeurant Camping Olva, Route de la Castagna, 20100 Sartène

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis, la gérance.

27

RECTIFICATIF

Rectificatif : Dans l'annonce légale n°28 parue le 14 août 2009 dans le journal de l'Informateur Corse Nouvelle n°6277.

Il fallait lire : SARL "LILOU"

Et non : SARL "LILOU" sous le sigle "petits petons".

Le reste sans changement.

28

Suivant acte SSP en date du 18/08/09, enregistré à Bastia, le 19/08/09, Bord. 2009/880, Case n°2 il a été constitué la SARL « **AG SPORT** », au capital de 7500 euros, dont le siège social est à BORGIO (20290) - Centre Commercial Santa Devota, d'une durée de 99 ans, ayant pour objet la vente d'articles de sport et de loisirs et notamment : vêtements, chaussures, sportswear, l'équipement collectif sportif et la location de matériels sportifs et plus généralement toute activité se rapportant à l'objet social.

Mr Stéphane GRAVINI demeurant Lieudit Castagnu - 20290 MONTE a été désigné gérant pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Par acte S.S.P. en date du 18/08/09, enregistré le 19/08/09 à Bastia Bord 2009/880 case n°1, la société « **MARANA SPORT** », SARL au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social à BORGIO (20290) - Centre Commercial Santa Devota, (RCS BASTIA 388 506 438) a cédé à la société « **AG SPORT** », SARL au capital de 7500 euros, dont le siège est à BORGIO (20290) - Centre Commercial Santa Devota (en cours d'immatriculation), un fonds de commerce de vente d'articles sportifs sis et exploité à Borgo (20290), Centre Commercial Santa Devota, moyennant la somme de 25.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 18/08/09.

Les oppositions et la correspondance seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, par acte extrajudiciaire, au siège du fonds à Borgo (20290), Centre Commercial Santa Devota.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

29

SCI RESTONICA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège : 18, Allée des Tulipes - 20290 Borgo
RCS Bastia N° Gestion : 2006 D 5

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant assemblée générale extraordinaire réunie le 05/07/2009, les membres de la société ont décidés la dissolution anticipée de la SCI RESTONICA, au capital de 1000 euros, dont le siège social est 18, Allée des Tulipes, 20290 Borgo.
M. Claude Frati, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixée au 18, Allée des Tulipes, 20290 Borgo. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront effectués au Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

31

Suivant l'acte SSP en date du 1er mars 2009 fait à Calvi.

La SARL "PERFORMANCE AUTO", immatriculée au Registre de la Chambre des Métiers de Bastia sous le numéro Siren : 410 905 103, sise Zone Industrielle "Cantone", à Calvi, 20260 Haute-Corse, et représenté par son gérant Monsieur David Magnosi, de nationalité française, a donné en location gérance à la SARL "Auto Relais Performance", Société immatriculée au Registre de la Chambre des Métiers de Bastia, sous le numéro Siren 478 510 365, société sise à Zone Industrielle "Cantone", à Calvi, 20260 Calvi, représentée par sa gérante Mademoiselle Sandrine Galibert, un fonds artisanal comprenant le nom commercial et un ensemble de matériel divers ; de garage automobile (mécanique, carrosserie), vente de pièce automobile neuve et d'occasion et vente de gaz industriel et domestique, ainsi que les activités de remorquage et de fourrière. Il est également précisé que la SARL Performance Auto est Agent PEUGEOT. Cette location gérance a été consentie pour une durée de un an à compter du 1er mars 2009, et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Il est précisé conformément au contrat que seule la SARL "AUTO RELAIS PERFORMANCE", exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. Le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements que pourrait contracter le locataire gérant et le fonds ne pourra en aucune manière être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

30

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le présent journal du 14/08/09, concernant la location gérance entre M. Joseph Koukajian et la Société NATCAT.

Il y a lieu de lire : Que le siège social de ladite société et le fonds de commerce objet du contrat sont au 21, Avenue Noël Franchini, 20090 Ajaccio.
Et non : Au 20, Avenue Noël Franchini, 20090 Ajaccio, comme indiqué par erreur.

14

**MUNTAGNA CORSE
SICA SA**

Abattoir de Ponte-Leccia - 20218 Ponte-Leccia

**CHANGEMENT
DE PRÉSIDENT**

Changement de Président, suite au Conseil d'Administration du 07/08/09, a été élu Président de la SICA. SA Muntagna Corsa, M. Riolacci Philippe en remplacement de M. Mazza Antoine.

03

Maître Jean-Yves Grimaldi, notaire soussigné, associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée

**"Antoine GRIMALDI
et Jean-Yves GRIMALDI",**

Titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Bastia (Haute-Corse),
2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Me Jean-Yves Grimaldi, notaire à Bastia, le 03/08/2009, enregistré au service des impôts de Bastia, le 05/08/2009, bordereau 2009/821, case n°1, contenant : La Société dénommée SARL JULIANA, au capital de 7622,00 euros, dont le social est à Bastia (20200), Fiore di Macchia, n°6 et immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 443945159.
A cédé à : Monsieur Sébastien René Louis Ferrand, demeurant à Biguglia (20620), 12, Lotissement Albella, Ficabruna, né à Bourges (18) le 25 avril 1974. Célibataire majeur, de nationalité française.

Un fonds de commerce de vente ambulante de poissons et de tous produits dérivés de la mer, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Bastia sous le n° 443 945 159, comprenant :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

- Le mobilier et matériel servant à son exploitation et consistant en un véhicule dans lequel est exercé l'activité de vente, doté d'un équipement réfrigérant, de type PARTNER, marque PEUGEOT, immatriculé 8056 HD 2B.

Moyennant le prix de Trente mille euros (30.000,00 euros) payé comptant et s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 23.000,00 euros ;

- Aux matériel (véhicule) pour 7.000,00 euros ;

Entrée en jouissance au jour de l'acte.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Jean-Yves Grimaldi, notaire associé à Bastia, 2 rue Chanoine Colombani, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
Le Notaire.

04

SECP MORTELLA

SARL au capital de 1000 euros
Siège : U Licettu - 20270 Aléria
505 254 920 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de l'associé unique délégué à titre ordinaire et extraordinaire le 30 juin 2009, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Mention en sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

16

SARL ANGEL'S MEN

SARL au capital de 8000 euros en liquidation
Siège : Résidence Santa Maria
Bât. C10 - 20200 Sta Maria di Lota
RCS Bastia : 443 152 905 00016

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'AGO du 13 août 2009, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

40

Maîtres Philippe ROMBALDI**Thomas FORT****Dominique BARTOLI**

Notaires Associés à AJACCIO (20000)

2, Avenue de Paris.

Résidence Diamant III

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire Associé à AJACCIO, 2, Avenue de Paris, le 10 août 2009, enregistré à Service des Imôts, le 17 août 2009, Bordereau N° 2009/522, Case N° 1, Ext. 1485, a été cédé par :

La Société dénommée SOCIETE DE DISTRIBUTION GENERALE DE PORTICCIO, dont le siège est à GROSSETO-PRUGNA (20128) Lieudit "PORTICCIO", identifiée au SIREN sous le numéro 047 020 201,

A : La Société dénommée VETA DISTRIBUTION, dont le siège est à GROSSETO-PRUGNA (20128) relais de la tour PORTICCIO, identifiée au SIREN sous le numéro 502 312 242.

Un fonds de commerce d'activité de station service, vente de produits pétroliers et fournitures pour l'automobile, exploité lieudit PORTICCIO (20128) GROSSETO-PRUGNA, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO, sous le numéro 047 020 201.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (155.000,00 EUR), s'appliquant uniquement aux éléments incorporels.

Observation ici faite que la location gérance consentie par la SOCIETE DE DISTRIBUTION GENERALE DE PORTICCIO, cédant, au profit de la société PORTICCIO CARBURANT, sis à GROSSETO-PRUGNA (20128), Relais de la Tour Porticcio, identifiée au Siren sous le numéro 442703542, a pris fin le 10 aout 2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

11

Suivant actes sous signatures privées à Ajaccio en date du 31 juillet 2009 ;

Monsieur Joseph Koukajian, demeurant Cruciata Lieu-dit Funtanella, 20166 Pietrosella, inscrit au répertoire des Métiers sous le numéro 452 139 959 RM d'Ajaccio.

A donné en location gérance à la société NATCAT, SARL, dont le siège social est à Ajaccio (20090), 20, Avenue Noël Franchini, en cours d'immatriculation au RCS Ajaccio. Son fonds de commerce de coiffure mixte, et vente de produits de coiffure sis et exploité à Ajaccio (20090), 20, Avenue Noël Franchini, pour lequel le loueur est immatriculé au Répertoire des Métiers d'Ajaccio sous le numéro 452 139 959 RM 20-1.

Pour une durée qui commencera à courir le 1er août 2009 pour une période de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, faute par l'une des parties d'y mettre fin. En vertu de ce contrat, la société locataire gérant exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et la Société bailleuse, ne sera tenue d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire gérant et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

33

**SCP PINNA - MELGRANI
CUTTOLI - VERGEOT**

Notaires Associés

6, Bd Sylvestre Marcaggi - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 51 75 75 - Fax : 04 95 51 15 55

Suivant acte reçu par Me Henri Pinna, notaire associé le 17 août 2009, enregistré à Ajaccio SIE le 19 août 2009, bordereau 2009/527, case n°1, ext 1496.

Mme Truc Céline, coiffeuse, et Monsieur Cossu Stéphane, son époux, demeurant à 20167 Appietto, Monte Nebbio, Lotissement L'Orsala.

Ont cédé à : La Société dénommée NADI'TIF, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7623,00 euros, dont le siège social est à Château Gontier (53200), 8, Avenue du Maréchal Joffre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval sous le numéro 398 681 296.

Le fonds artisanal de Coiffure en salon connu sous l'enseigne "VERSION INEDITE COIFFURE", exploité à Ajaccio (20000), 12, Cours Général Leclerc, pour lequel fonds Mme Truc épouse Cossu est immatriculée au Répertoire des Métiers d'Ajaccio sous le numéro 492 590 914 RM 20-1, identifié également à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le n° Siret 492 590 914 00015.

Ensemble les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds, à l'exclusion de toute matières premières. Moyennant le prix de 96.000,00 euros, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 81.000,00 euros, au matériel pour 15.000,00 euros.

Propriété - Jouissance : Le 17 août 2009 Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Henri Pinna, notaire, 6, Boulevard Sylvestre Marcaggi, 20000 Ajaccio, où domicile a été élu.

Pour unique insertion,

36

**SARL LES FILMS
DU TOUBILLON**

SARL au capital de 7622 euros
Siret 428 611 016 00034

**CHANGEMENT
SIEGE SOCIAL**

Suivant délibération A.G.E. du 01/08/2009, La SARL Les FILMS DU TOUBILLON, il a été décidé de transférer le siège social, anciennement situé à Lieu dit La pointe Girolata 20147 OSANI, à : Chez Monsieur BILLARD Laurent, Route de Sainte Restitude, 20214 - CALENZANA
Mise à jour des Statuts effectuée au Greffe du Tribunal de Bastia

POUR AVIS UNIQUE
LE GERANT
Laurent BILLARD

37

ARCOSUR NEW CO

SARL à capital variable de 30.000 euros
Siège : Immeuble Pascal Mariani
Quartier Saint Joseph
20090 Ajaccio
513 186 007 RCS Ajaccio

L'AGE du 19.08.2009, a notamment décidé de modifier la dénomination sociale d'ARCOSUR NEW CO, en "ARCOHOLDING", à compter du 19.08.2009, et de nommer Mme Albertini Véronique, demeurant Boulevard Paoli, n°29, 20200 Bastia, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Colombero Claude, demeurant Cours Gambetta, n°74, 13100 Aix en Provence en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.
Modification au RCS Ajaccio.

FORCIOLI - CONTI VALLI - PINELLI

Avocats au Barreau de Nice - 54, rue Gioffredo - 06000 Nice
Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

Cabinet de Maître Frédérique GENISSIEUX

Avocat au Barreau de Bastia - 16, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 34 24 60 - Fax : 04 95 31 76 64

LA MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT de deux pièces de 39,44 m² (Loi Carrez)
sis à BASTIA, 16, Bd Paoli - 2, rue Fontaine Neuve

ADJUDICATION JEUDI 15 OCTOBRE 2009 A 11H00

Au Tribunal de Grande Instance de BASTIA
Siégeant en son prétoire sis Rond-Point de Moro Gialferi

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées
que par un Avocat inscrit au Barreau de Bastia.

Cette vente a lieu à la requête de : LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER, Société Anonyme au capital de 132.000.000 euros, dont le siège social est sis à Paris (75001), 15, rue des Capucines.

Dont le numéro d'identification est le 421 263 047 et immatriculée au RCS de Paris. Agissant pour suites et diligences de ses représentants légaux, en exercice domicilié es-qualités audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédérique GENISSIEUX, du Barreau de Bastia, et pour Avocat plaissant François FORCIOLI-CONTI & Pierre-Paul VALLI, Avocats associés au Barreau de Nice.

Désignation : Sur le territoire de la commune de BASTIA, Les droits et biens immobiliers dépendant d'un immeuble sis à Bastia (Haute-Corse), 16, Boulevard Paoli et 2, rue Fontaine Neuve, cadastré à la section AN sous le numéro 276.

Savoir le Lot n°16 : Deux pièces mansardées, 16, Boulevard Paoli, porte à droite en montant face à l'escalier.

Ensemble toutes les parties communes dudit immeuble et du terrain sur lequel il est édifié, correspondant à la fraction d'immeuble ci-dessus désignée et non affectée à l'usage exclusif des autres copropriétaires dudit immeuble, tels que lesdits biens immobiliers existent avec tous droits y attachés sans aucune exception ni réserve.

Occupation : Les biens seraient occupés

Mise à prix : 16.000 euros (seize mille euros), outre frais et droit et les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consultation des conditions de ventes de l'ensemble immobilier : Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans les cahiers des conditions de vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier), près le Tribunal de Grande Instance de Bastia, le 20 mai 2009 (RG 09/00015). Ce cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Juge de l'Exécution près le TGI de Bastia.

Visite : Le Mercredi 7 octobre 2009 de 11h00 à 12h00.

Sous la conduite de la SCP FILIPPI - LECA - MARZOCCHI, Huissiers de Justice à la Résidence de Bastia, 35, Bd Paoli (04 95 55 00 80).

Il est inutile de prendre rendez-vous.

COMMUNE DE CAMPITELLO

20252 Campitello

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Pose d'un tapis en enrobé sur la place de l'Eglise et la route communale

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Critère de choix :

- Valeur technique des prestations et références des entreprises : 40%

- Prix : 40%

- Délais d'exécution : 20%

Renseignements et remise des candidatures :

M. Le Maire - 20252 Campitello - Tél/Fax : 04 95 38 74 30

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2009

Date d'envoi du présent avis : 21 août 2009

Le Maire, B. GRAZIANI.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEUXIEME INSERTION

COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 02B 134 09 N 0008

Déposé par la SCI RUSTINU Résidence Paolina

Par arrêté en date du 31 juillet 2009, le maire de la Commune de L'Île-Rousse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction du permis de construire n° 02B 134 09 N 0008. Le terrain est situé lieu-dit TREPIED.

La construction porte sur 4370 m² de Surface Hors Œuvre Net, alors qu'un précédent permis portait sur une SHON de 4856.44 m² portant l'ensemble du projet à 9226.44 m² de SHON

A cet effet,

Madame **Caroline DE LUCIA**, a été désignée par la Présidente du Tribunal administratif de Bastia comme commissaire enquêteur.

Madame Caroline DE LUCIA recevra le public au cours des permanences qui se tiendront en mairie :

Le lundi 24 août 2009 de 8 h 30 à 12 h

Le mardi 1er septembre 2009 de 8 h 30 à 12 h

Le vendredi 11 septembre 2009 de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi 23 septembre 2009 de 13 h 30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la construction pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Ces observations peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de L'Île-Rousse BP 11, 20220 L'ÎLE-ROUSSE, soit à l'adresse suivante :

Madame Caroline DE LUCIA, commissaire enquêteur, résidence U Veranu Bâtiment B Chemin du Fort Lacroix 20200 BASTIA.

A l'expiration de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public aux heures habituelles de l'ouverture de la mairie.

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

1ère parution,

EDF informe qu'il est mis à disposition du public le dossier relatif au projet de raccordement au réseau de transport d'électricité du poste d'évacuation d'énergie de la future centrale de production d'électricité de Lucciana (Haute-Corse).

Ce dossier comprend une notice d'impact, un résumé non technique ainsi que l'indication des personnes auprès desquelles peuvent être obtenues des renseignements sur le projet.

Ce dossier sera mis à disposition du public à compter du 31 août 2009 jusqu'au 18 septembre 2009.

Pendant ce délai, un exemplaire du dossier sera déposé à la mairie de Lucciana - Résidence Canonica - et tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. Les observations sur le projet pourront être formulées sur un registre spécialement ouvert à cet effet.

COMMUNE DE LURI

AVIS D'ATTRIBUTION

1. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

Commune de Luri - Hameau de Piazza
20228 Luri

2. TYPE DE PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'O.M.C.

Les prestations sont réparties en 6 lots de consultation donnant chacun lieu à un marché séparé.

3. OBJET DU MARCHÉ : Construction d'une salle polyvalente

4. ATTRIBUTION :

Lot n°1 : Maçonnerie : SMTP - 358 077,03 euros T.T.C.

Lot n°2 : Etanchéité : SARL ISOLA - 11.755,73 euros T.T.C.

Lot n°3 : Menuiseries aluminium et bois : SARL MDL - 68 642,64 euros T.T.C.

Lot n°4 : Electricité-courants faibles : SAS SCAE - 32 395,16 euros T.T.C.

Lot n°5 : Pomblerie-Sanitaire-VMC - Infrucueux : MAPA

Lot n°6 : Isolation-Cloisonnement-Plafonnement-Peinture-Nettoyage - Infructueux : MAPA

5. DATE D'ATTRIBUTION DES LOTS PRE-CITES : 27 juillet 2009

6. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Prix des prestations : 40%

Valeur technique de l'entreprise et des procédés techniques proposés : 60 %

7. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 24 Août 2009

Notre Site : www.corse-information.info

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Service des Moyens Techniques, de la Logistique,
et des Ateliers Départementaux
Palais Lantivy
BP 414 - 20183 AJACCIO CEDEX
Tél : 04 95 29 13 66 - Fax : 04 95 29 12 60
mèl : etienne.albertini@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : Marché à bons de commande pour la fourniture, la pose, la réparation, le réglage de pneumatiques pour le parc de véhicules légers (P.T.A.C. inférieur 3.5 tonnes) du Département de la Corse-du-Sud (2 lots).

Référence acheteur : MAPA 2009-071

Nature du marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Description :

la fourniture, la pose, la réparation et le réglage de pneumatiques pour le parc des véhicules légers (P.T.A.C. inférieur à 3.5 tonnes) du Département de la Corse du sud

Classification CPV :

Principale : 50116500 - Services de réparation de pneus, y compris montage et équilibrage

Complémentaires :

34351100 - Pneus pour voitures

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché à lots, à bons de commande

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Quantité/étendue :

marché alloti, chacun étant assorti d'un montant annuel maximum exprimé en euros HT Lot N° 1 - La fourniture, la pose, la réparation, et le réglage de pneumatiques pour le parc des véhicules légers (P.T.A.C inférieur à 3.5 tonnes), Arrondissement d'Ajaccio. - CPV 5011650055 000,00 Euros HT

Lot N° 2 - La fourniture, la pose, la réparation, et le réglage de pneumatiques pour le parc des véhicules légers (P.T.A.C inférieur à 3.5 tonnes) - Arrondissement de Sar-

tène. - CPV 5011650025 000,00 Euros HT

Conditions relatives au contrat

Financement :

Financement sur les fonds propres de la collectivité; Délai global de paiement de 40 jours ; prix révisables

Forme juridique : solidaire

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

- garanties techniques et financières suffisantes ;
- candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.
Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Prix

30 % : Qualité

20 % : Délai d'exécution

Remise des offres : 11/09/09 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations: Fin septembre 2009 Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place) .Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont .

Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant : Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Durée du marché :

Le marché prend effet à partir de la date de réception de la notification du marché par l'attributaire pour une période de 12 mois. Il est renouvelable une fois pour une période de 12 mois. La durée totale du marché ne pourra excéder 24 mois.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr,

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée; Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Envoi à la publication le : 21/08/2009

Avis intégral avec accès au dossier et au guichet de dépôt : <http://www.cg-corsedusud.fr>

06

SECP MAISON

SARL au capital de 1000 euros
Siège : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 656 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de l'associé unique délibérant à titre ordinaire et extraordinaire le 30 juin 2009, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Mention en sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

61

GESECO

Société Anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance
Au capital de 144.000 euros
Siège : Route Nationale n°193
Furiani - 20200 Bastia
RCS Bastia : B 317 557 726

Le Conseil de Surveillance du 1er juillet 2009 a décidé de transférer le siège social :

- du : Route Nationale, 193, Furiani, 20200 Bastia.

- au : Route Nationale 193, Lieu-dit Bevinco, 20620 Biguglia

Le Directeur Général Unique.

49

VIP PIZZA

SARL au capital de 600 euros
Siège : 13, rue Luce de Casabianca
20200 Bastia
RCS Bastia : 512 241 242

L'AGE du 10/08/2009 a pris acte de la démission de M. Alboreo Laurent, de ses fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de Bastia.

60

Société d'Exercice Libéral AUDRIN

SELARL au capital de 457.347,05 euros
Siège : 20, Cours Grandval
20000 Ajaccio
422 390 740 RCS Ajaccio

Par décision du 30.06.2009, la SELARL de Directeurs et Directeurs Adjointes de Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale CANARELLI - COLONNA D'ISTRIA DE CINARCA - FERNANDEZ au capital de 11.467,17 euros, sise à 20000 Ajaccio, 65, Cours Napoléon et immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 397 510 512, représentée par Jean Canarelli, a, en sa qualité d'associé unique de la SEL AUDRIN, décidé la dissolution anticipée de ladite société à effet du 1er janvier 2009.

Conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et à l'article 8 alinéa 2 du décret 78-704 du 3.7.1978, les créanciers de la SEL AUDRIN peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

46

FASHION ATTITUDE

SARL au capital de 8000 euros
Siège : 83, Cours Napoléon
20090 Ajaccio
500 570 114 RCS Ajaccio

Aux termes de la décision commune en date du 01 juillet 2009, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant M. Lin Lixin, rue la Gravona / Chemin de Biancarello (Bât. A3), 20090 Ajaccio, en remplacement de M. Char Remi Xavier Wei-Kang.
L'inscription modificative sera portée au RCS Ajaccio.

54

SCI GICI

Société Civile au capital de 914,59 euros
Siège : 2, rue de Lepante - 06000 Nice
380 989 863 RCS Nice

L'assemblée générale du 01/08/09, a décidé de transférer le siège social de la Société au Mille Teghie, Lieu-dit Foce, Erbalunga, 20222 Brando, à compter du 01/08/09.

Gérance : Mme Giacobbi Jacqueline et Monsieur Ciosi Jean Claude, demeurant tous deux au Lieu-dit Foce, Mille Teghie, Erbalunga, 20222 Brando.
Radiation au RCS de Nice et réimmatriculation au RCS de Bastia.

64

M. QUERCI

SARL en liquidation
Au capital de 8000 euros
Siège : Route de la Marana - 20290 Lucciana
RCS Bastia : 443 501 432 00019

Avis est donné de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 24/08/2009, à compter du 31 août 2009. Mme Schiappa Marie Paule, demeurant, à Lucciana, 20290, Route de la Marana, a été nommée par l'assemblée en qualité de liquidateur bénéficiant des pouvoirs les plus étendus pour terminer les affaires en cours et en conclure de nouvelles le cas échéant, ainsi que pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

En outre, le siège de liquidation a été fixé à 20290 Lucciana, Route de la Marana. Dès lors, toute correspondance devra être envoyée à cette adresse, de même que les actes et documents relatifs à la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à l'opération de liquidation s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le liquidateur,

58

Maître Claire

DAUDIN-BRANDIZI

Avocat - 38, Bd Paoli - 20200 Bastia

Par AGE du 28 juillet 2009, les associés de la Société I.D.M.O, SARL au capital de 80.000 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137), 13, rue de la Citadelle (450 076 344 RCS Ajaccio), statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

19

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte du 10 août 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BASTIA - RESIDENCE VITTORI

Forme : Société Civile Immobilière

Objet : - la construction puis la vente en totalité ou par fractions d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles à usage principal d'habitation, de leurs annexes et dépendances, et des équipements collectifs destinés au service des occupants de ces immeubles, et notamment, l'acquisition, la prise à bail à construction, de terrains ou de volumes dans l'espace, notamment sur le territoire de la commune de BASTIA.

Siège social : Immeuble l'Expo - Av. de la Libération - 20600 BASTIA

Capital : 400 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA.

Gérant : LE LOGIS CORSE, SA Coopérative d'Hlm au capital de 2.205.058, 50 euros,

Siège social : Immeuble l'expo - Av. de la Libération 20600 BASTIA,
RCS BASTIA 310 288 568

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

57

LES GRENADINES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 9.900 euros
Siège : 5, rue du Bataillon de Choc
20090 Ajaccio
439 898 297 RCS Ajaccio

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 30 juin 2009, les associés ont décidé statuant en application de l'article 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis,

47

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON

Par jugement du 19/06/2009, le Tribunal de Commerce de Tarascon, a prononcé la modification substantielle du plan de redressement arrêté par décision du 19/12/2008, concernant :

Corse Provence Distribution (SARL)
Lotissement Artisanal - La Cabane
Vieille - 13550 Noves

Activité : Négocier en gros et demi gros de fruits et légumes

N° Registre du Commerce et des Sociétés : Tarascon A 482 153 053

Commissaire à l'exécution du plan : Maître Bernard Brunet Beaumel, 3, rue Gérard Gadiot, 13200 Arles

Après ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ouverte à l'égard de ladite société par jugement rendu le 15/02/2008, lequel jugement avait désigné :

Juge commissaire titulaire :

Monsieur Paul Arlaud

Juge commissaire suppléant :

Monsieur Philippe Gest

Mandatitaire judiciaire :

Maître Bernard Brunet Beaumel

Etablissement secondaire : Bonifacio (20169), Route de Santa Manza, Lieu-dit Musella.
RCS Ajaccio.

Pour extrait conforme et avis signé
Maître Alain VEROT, Greffier.

07

SECP OLMO 2

SARL au capital de 1000 euros
Siège : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 722 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de l'associé unique délibérant à titre ordinaire et extraordinaire le 30 juin 2009, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Mention en sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

55

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : FMT

Enseigne : Espace Bureautique

Siège : 7, Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte

Objet : Le négoce de matériel informatique, bureautique, papèterie, ainsi que la réparation, la location de matériels d'équipement de bureau, de matériels informatiques pour les particuliers et les professionnels.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 2000 euros

Gérance : Monsieur Simonpieri Antoine, demeurant, Place St Pancrace, 20250 Corte

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

72

COMMUNE D'ORTIPORIO

20290 ORTIPORIO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre - Construction d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 100.000 litres

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Critères de choix : Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

Les dossiers de candidatures doivent être adressés, au plus tard

Le 16 septembre 2009

A la Mairie d'ORTIPORIO - 20290 Ortiporio - Téléphone : 04 95 38 21 43

Date d'envoi de la publication : 26 août 2009

Le Maire,

65

Suivant acte reçu par Me Alexandre Santoni, notaire à Bonifacio, le 03/08/2009, enregistré à la recette des impôts de Porto-Vecchio, le 12/08/2009, bordereau n°2009/277, case n°3, la Société dénommée "RESIDENCE LES PINS", SARL au capital de 7774,90 euros, dont le siège est à Porto-Vecchio (20137), Rte de Bonifacio, Santa Giulia, identifiée sous le n° SIREN 382 760 049 (RCS Ajaccio), a cédé à la Société dénommée "LES PINS DE SANTA GIULIA", SARL au capital de 20.000,00 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio, (20137), Résidence "LES PINS DE SANTA GIULIA", en cours d'identification au RCS d'Ajaccio.

Le fonds de commerce de RESIDENCE DE TOURISME connu sous le nom de "RESIDENCE LES PINS", exploité à Porto-Vecchio (20137), Rte de Bonifacio, Santa Giulia, et objet d'une immatriculation au RCS Ajaccio, sous le numéro 382 760 049.

Moyennant le prix principal de 30.000,00 euros

La prise de possession a été fixée au 03/08/2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales, en l'Office de Maître Alexandre Santoni, notaire à Bonifacio, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,
Me Alexandre SANTONI.

71

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Ajaccio en date du 15 juin 2009, enregistré à Ajaccio, le 17 juin 2009, bordereau n°2009/367, case n°2, il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SARL Kdrink

Siège : Rés. Alzo di Sole, Bât. C, 20090 Ajaccio

Objet : Commerce de gros de boissons

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros

Gérance : Monsieur Michel Jegat, demeurant à Ajaccio, Rés. Alzo di Sole, Bât. C, nommé pour une durée indéterminée

Immatriculation de la société : Au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

70

Maîtres Philippe ROMBALDI et Dominique BARTOLI

Notaires Associés à AJACCIO (20000),
2, Avenue de Paris, Résidence Diamant III

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire Associé à AJACCIO, le 6 août 2009, enregistré à AJACCIO S.I.E., le 7 août 2009, Bordereau N° 2009/503, Case n° 1, Ext. 1453, a été constituée une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'exercice en commun de la profession de pharmacien d'officine (article R. 5125-14 du Code de la Santé Publique) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux.

La société a également pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées.

La société peut en outre accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la pharmacie et l'exploitation d'une officine.

Dénomination : SELARL PHARMACIE CASABIANCA ET FILS

Siège social : AJACCIO (20000), 4 cours Grandval.

Durée : quatre-vingt dix-neuf années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).

Cessions de parts : soumises à agrément.

Gérant : Monsieur Louis-Charles Marie CASABIANCA, demeurant à AJACCIO (20000) 2, parc Cunéo d'Ornano, pour une durée indéterminée.

L'exercice social commence le Premier Janvier et se termine le trente et un janvier de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, le Notaire.

22

Maître Marie-Madeleine AUDISIO-ORNANO

Avocat
32, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio

SOCIETE INSULAIRE DE COMMERCE AUTOMOBILES SICA

Société Anonyme
Au capital de 100.000 euros
Siège : Le Stiletto - Route de Mezzavia
20000 Ajaccio
RCS : B 046 520 045
Siret : 046 520 045 00017

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DÉMISSIONNAIRE

Du procès-verbal de délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2009, il résulte que les actionnaires ont pris acte de la démission à compter du même jour de Monsieur François Istria aux fonctions d'administrateur et ont nommé en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mme Liliane Istria, demeurant à Porticcio, Le Clos de Porticcio, en qualité d'administrateur à compter du 30 juin 2009.

Pour avis,
Le Président du Conseil
d'Administration
David ISTRIA.

09

SERBAT. T-P

SARL au capital de 8200 euros
Siège : Col de la Seglia
20129 Bastelicaccia
RCS Ajaccio : 442 208 690

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2009, la collectivité a pris acte de la démission de Monsieur Patrice Massiani, et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mademoiselle Virginie Bommarito, demeurant, Lieu-dit Prete Natele, Rotolo, 20166 Porticcio, pour une durée illimitée.

La gérance,

62

CORSE POIDS Lourds

Société Anonyme
Au capital de 540.000 euros
Siège : Route Nationale n°193
Furiani - 20200 Bastia
RCS Bastia : B 304 351 943
Siret : 304 351 943 00010

Le Conseil d'administration du 1er juillet 2009 a décidé de transférer le siège social :

- du : Route Nationale, 193, Furiani, 20200 Bastia.

- au : Route Nationale 193, Lieu-dit Bevinco, 20620 Biguglia

Le Président.

73

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°21, parue dans le Journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 14 août au 20 août 2009, n° 6277, concernant l'avis de constitution de la SCI LES HAUTS DU MACCHIONE.

Il fallait lire : Gérance : Sté PROMOCAP et DAIOS IMMOBILIER...

Et non : Sté PROMOCAP et DALOS IMMOBILIER, comme indiqué par erreur.

Le reste sans changement.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
CIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO cedex
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr

web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : RD 201 - aménagement et liaison avec la RD 601 sur 2,4 km

Référence acheteur : MAPA 2009-070

Nature du marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Lieu d'exécution : RD 201 à CASAGLIONE

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux de terrassement (17 000 m³ de déblais, 14 000 m³ de mise en remblais), de chaussée (8000 t GNT 2/20), de revêtement en enrobés (2100 t), d'assainissement (2400 m de fossés bétonnés, buses béton diam 800, de clôtures grillagées sur 1470 m et de rétablissement d'accès.

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité
- Délai global de paiement de 40 jours ;
- Prix fermes et actualisables

Forme juridique :

Groupement solidaire

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

- garanties techniques et financières suffisantes ;
 - candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.
- Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Valeur technique

30 % : Prix des prestations

20 % : délais

10 % : mise en oeuvre de la protection de la santé et de la sécurité du chantier

Remise des offres : 28/09/09 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations : Novembre 2009

Délai d'exécution de 06 mois pour chacune des deux tranches

Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant :

Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ; Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Envoi à la publication le : 26/08/2009

Avis intégral avec accès au dossier et au guichet de dépôt : <http://www.cg-corsedusud.fr>

CONSEIL GENERAL CORSE DU SUD AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
Pôle Infrastructures de Communication
8 cours Général Leclerc
2ème étage
BP 414
20183 AJACCIO CEDEX
Tél : 04 95 29 15 01 - Fax : 04 95 21 75 55
mèl : marches.dic@cg-corsedusud.fr
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : RD 161 - Aménagement de la traversée d'Afa

Référence acheteur : MAPA 2009-069

Nature du marché : Travaux

Type de Marché : Execution

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux d'aménagement de voirie et trottoirs sur 2000 m environ, décomposés en 6 sous-sections, comprenant : création de zones 30 avec chaussée plateau en BB coloré, traversées piétons surélevées, îlots et trottoirs en béton teinté (4 800 m²) et bordures T2, A2, P1 et I2 (2 250 m), déblais 1200 m³, assainissement pluvial (96 m de buses béton Ø 300, caniveaux et regards), GNT 0/20 sous chaussée et trottoir (1300 t), grave bitume sous chaussée 105 t, revêtement en BB 0/10 au droit des carrefours et aménagements ponctuels /10 (265 t), murs (235 m² murs voile en BA, 32 m murs crépis en agglos, 17 m murs en pierre du pays)

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité.

- Délai global de paiement de 40 jours ;

- Prix fermes et actualisables

Forme juridique :

Groupement solidaire

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

- garanties techniques et financières suffisantes ;
 - candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.
- Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Valeur technique

30 % : Prix des prestations

20 % : délais

10 % : mise en oeuvre de la protection de la santé et de la sécurité du chantier

Remise des offres : 28/09/09 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Date prévisionnelle de début des prestations : Novembre 2009

Délai d'exécution de 06 mois pour la tranche ferme et de 01 mois pour la tranche conditionnelle.

Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant :

Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ; Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Envoi à la publication le : 26/08/2009

Avis intégral avec accès au dossier et au guichet de dépôt : <http://www.cg-corsedusud.fr>

13

SELARL ABPM AVOCATSZac des Mercières
2, rue Niepce - 60200 Compiègne**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto-Vecchio du 1er août 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile - **Dénomination** : Société Civile Familiale XC - **Siège** : Lieu-dit Molino a Vento - rue du Stazzale - 20137 Porto-Vecchio - **Objet** : La détention et la gestion de titres de participation et particulièrement de titres de la SARL CIABRINI GUILLAUME ; la détention et la gestion de valeurs mobilières, le placement de liquidités dans tous supports y compris au sein de contrats d'assurance-vie et de capitalisation ; la détention et la gestion de tous patrimoines immobiliers en direct ou à travers la détention de sociétés civiles immobilières - **Durée** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS - **Capital** : 6.366.780 euros constitué à concurrence de 3780 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 6.363.000 euros au moyen d'apports en nature consistant en la pleine propriété et en pleine jouissance de 10.100 parts sociales sur les 10150 parts sociales appartenant à M. Xavier Ciabrini dans la SARL CIABRINI GUILLAUME au capital de 320.142,94 euros dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137), Lieu-dit Bragato RN 198, immatriculée au RCS Ajaccio sous le n° 320 879 547, évalués à la somme de 6.363.000 euros - **Gérance** : Mme Jeannine Ciabrini, demeurant 17, rue des Oliviers, 20137 Porto-Vecchio et M. Xavier Ciabrini, demeurant Lieu-dit Molino a Vento - rue du Stazzale, 20137 Porto-Vecchio - **Clauses relatives aux cessions de parts** : Libre entre associé uniquement - Agrément accordé par la gérance - Immatriculation de la Société : Au RCS d'Ajaccio.

La gérance,

10

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 06 août 2009, dûment enregistré à la recette des impôts d'Ajaccio, (2A), il a été constitué une Société Civile : **Dénomination** : "Société Civile Olf" ; **Capital** : 200 euros par apports en numéraire, divisés en 200 parts de 1 euros chacune, souscrites et libérées ; **Siège** : 4, Allée des Mouettes, 20166 Porticcio.

Objet : Gestion de liquidités ; **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio ; **Gérant** : M. Claude Tezekdjian, Chemin des Combes Noires, 34400 Villetelle, nommé en qualité de co-gérant statutaire associé, pour une durée indéterminée et Mme Valérie Mati, 4, Allée des Mouettes, 20166 Porticcio, nommée en qualité de co-gérante statutaire associée pour une durée indéterminée.

Pour insertion, le gérant.

48

SCI KARMAAu capital de 1600 euros
31, Bd Paoli - 20200 Bastia
RCS Bastia : 510 660 038

Avis est donné que l'assemblée générale extraordinaire réuni le 21 juillet 2009, accepte :

- La cession des 30 parts de Monsieur Albert Nicolas Gour, au nouvel associé, Monsieur Sébastien Mage, demeurant, 1, Bd Auguste Gaudin, Bastia (20200), de nationalité française, célibataire, né à Romilly sur Seine (10), le 4 septembre 1979, qui accepte.

Le gérant,

01

**AVIS D'OUVERTURE
D'ENQUÊTES CONJOINTES****AMENAGEMENT DE LA RD 71****Communes d'AVAPESSA, BELGODERE, COSTA,
FELICETO, MURO, NESSA, OCCHIATANA,
SPELONCATO ET VILLE DI PARASO**

(Projet poursuivi par le Département de la Haute-Corse)

2ème parution**Durée des enquêtes** : (arrêté préfectoral n° 2009-167-2 du 16 juin 2009)Pendant 33 jours consécutifs du **Lundi 17 août au Vendredi 18 septembre 2009 inclus** se dérouleront sur les communes d'Avapessa, Belgodère, Costa, Feliceto, Muro, Nessa, Occhiatana, Speloncato et Ville-di-Paraso.

- L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement de la RD 71, du PK 18,500 à 42,840.

- L'enquête parcellaire en vue de délimiter les parcelles à acquérir et établir l'identité de leurs propriétaires.

- L'enquête préalable à la délivrance de l'autorisation prévue par les articles L.214.1 à 214.6 du code de l'environnement.

Siège des enquêtes et lieu de dépôt des dossiers : Mairies d'Avapessa, Belgodère, Costa, Feliceto, Muro, Nessa, Occhiatana, Speloncato et Ville-di-Paraso.**Permanences de la commission d'enquêtes** :

- M. Pierre-Olivier BONNOT, demeurant 18 rue Colonella, 20200 Bastia, en qualité de président,

- M. Marc AUSTI, demeurant Résidence Orezza I, les Hauts de Toga, 20200 Bastia, en qualité de membre titulaire,

- M. Aurélien PIEVE, demeurant Résidence Le Turenne, Bât.E, rue Mondoloni, 20600 Bastia, en qualité de membre titulaire,

seront présents pour recevoir les observations du public en mairies, selon les modalités suivantes :

M. BONNOT :*** Mairie de Belgodère :**

- Lundi 17 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Vendredi 11 septembre 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

*** Mairie de Costa :**

- Lundi 17 août 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

- Samedi 12 septembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

*** Mairie d'Occhiatana :**

- Samedi 22 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Samedi 29 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

M. PIEVE :*** Mairie d'Avapessa :**

- Mardi 18 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Mardi 1er septembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

*** Mairie de Feliceto :**

- Lundi 17 août 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

- Lundi 24 août 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

- Lundi 31 août 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

*** Mairie de Muro :**

- Lundi 17 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Lundi 24 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Lundi 31 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

M. AUSTI :*** Mairie de Nessa :**

- Mardi 18 août 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

- Vendredi 11 septembre 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

- Vendredi 18 septembre 2009 de 14 h 00 à 17 h 00

*** Mairie de Speloncato :**

- Lundi 17 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Vendredi 11 septembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Vendredi 18 septembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

*** Mairie de Ville-di-Paraso :**

- Mardi 18 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Mardi 25 août 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

- Jeudi 17 septembre 2009 de 9 h 00 à 12 h 00

A l'expiration des enquêtes, les dossiers seront transmis dans le délai d'un mois au Préfet de la Haute-Corse. Copie des conclusions de la commission d'enquêtes sera déposée en Mairies d'Avapessa, Belgodère, Costa, Feliceto, Muro, Nessa, Occhiatana, Speloncato et Ville-di-Paraso, ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Corse (Direction des Politiques de l'Etat et du développement durable - Bureau de l'Urbanisme et de l'Environnement) et auprès de la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture, Guichet Unique de l'Eau, Résidence Bella Vista, Bastia, pour ce qui concerne l'enquête menée au titre du code de l'environnement, où toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication.

50

AVIS DE CONSTITUTION**Dénomination** : PLACO BALAGNE**Forme** : EURL - Société à Responsabilité Limitée associé unique**Siège** : Lotissement Santa Maria N°25A, 20220 Monticello**Objet** : Travaux immobiliers et plus précisément placo plâtre cloisons doublages isolations faux plafonds**Durée** : 99 années**Capital** : 10.000 euros**Gérant** : Fici Frédéric, Lotissement Santa Maria N°25A, 20220 Monticello**Immatriculation** : RCS de Bastia

08

SECP OLMO 1SARL au capital de 1000 euros
Siège : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 706 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de l'associé unique délibérant à titre ordinaire et extraordinaire le 30 juin 2009, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Mention en sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

52

Maître LINDA PIPERIAvocat au Barreau de Bastia
Bâtonnier désigné
4, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 34 18 78 - Fax : 04 95 34 18 82**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing en date du 20 août 2009, enregistré à Bastia le 21 août 2009, bordereau 2009/885, case n°2, Monsieur Georges Attard, né le 14 septembre 1967 à Corté (Haute-Corse), de nationalité française, commerçant, demeurant et domicilié Immeuble Marguerite, Bât. D, Les Terrasses d'Assunta, 20090 Ajaccio, immatriculé au RCS Ajaccio sous le n° 494 450 323.

A cédé à : SARL Lilou, au capital de 5000 euros, en cours d'immatriculation au RCS de Bastia, dont le siège est sis 5, Allée des Bougainvilliers, 20200 San Martino di Lota, prise en la personne de sa gérante, Mme Carole Antoniotti, épouse Picard, née le 13 juin 1978 à Bastia (Haute-Corse), de nationalité française, demeurant en cette qualité audit siège.

Un fonds de commerce de vente de prêt à porter (commerce de détail et d'habillement), sis sur le territoire de la commune de Bastia (Haute-Corse), 33, rue César Campinchi, et 3, rue Gabriel Péri, d'une superficie de 56m².

Comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 60.000 euros, éléments incorporels : 59.000 euros - éléments corporels : 1000 euros.

Jouissance : Le 20 août 2009.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente publication, à Bastia, au cabinet de Maître Linda Piperi, Avocat, 4, Bd Paoli, 20200 Bastia, où domicile a été élu.

12

VALMAX**(Anciennement BONI VALENTIN)**Société Civile au capital de 1000 euros
Siège : Padula
20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 498 644 194**EXTENSION
DE L'OBJET SOCIAL
CHANGEMENT
DE DENOMINATION**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2009, il a été décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité suivante : Acquisition, gestion et location de biens immobiliers ;

- de changer la dénomination sociale de la société ;

* **Ancienne dénomination** : "BONI VALENTIN"

* **Nouvelle dénomination** : "VALMAX"

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Le gérant.

05

SECP BORGIOSARL au capital de 1000 euros
Siège : U Licettu - 20270 Aléria
505 292 805 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de l'associé unique délibérant à titre ordinaire et extraordinaire le 30 juin 2009, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Mention en sera faite au RCS Bastia.

La gérance,

76

Maître Marthe POGGI, notaire agissant en qualité de membre de la Société
**“Maître Marthe POGGI,
 Notaire associé”**

Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Boulevard Paoli

Suivant acte reçu par Maître Marthe Poggi, notaire à Bastia, le 25 août 2009, enregistré à la Recette Divisionnaire de Bastia le 26 août 2009, N°2009/898, case n°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : LYALLOU

Siège : Ville di Pietrabugno (Haute-Corse), 34, Hameau d'Alzeto

Durée : Quatre vingt dix neuf ans (99 ans)

Objet : La société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faire la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Capital : Mille euros (1000 euros)

Apports en numéraire : 1000 euros

Gérant : Monsieur Jean-Louis Alonso

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention,
 Me Marthe POGGI, Notaire.

75

SARL ORABONA

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : ORABONA
Siège : L'Ile-Rousse (20220), E Valitelle, Monticello

Objet : La maçonnerie générale, la rénovation de bâtiments, la construction de maisons individuelles, piscines, aménagements extérieurs, les travaux publics.

La réalisation de toute activité du secteur du bâtiment.

Durée : 50 années

Capital : 10.000 euros

Gérance : M. Orabona Anthony François, demeurant, Place de la Mairie, Monticello, 20220 Ile-Rousse

Immatriculation : Au RCS de Bastia (Haute-Corse)

EVÉNEMENT

22^{ÈME} RALLYE NATIONAL

Corte Centre-Corse

L'association sportive automobile Restonica et ses nombreux partenaires organiseront le 22e rallye national de Corte Centre-Corse les 18, 19 et 20 septembre prochains. Les engagements sont ouverts jusqu'au 7 septembre pour tous les licenciés titulaires d'une licence en cours de validité. Inscriptions auprès de l'ASA Restonica à Chabrières. Tél. : 04.94.46.27.17 ou 04.95.46.25.92.



74

SCP MAMELLI

Notaires
 Saint-Florent (20217)
 Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

“LOCA-JURIS”

Société Civile Immobilière
 Au capital de 1524,49 euros
 Siège : Bastia 20200
 39, Boulevard Paoli
 RCS Bastia : n°389 550 989

DEMISSION GERANT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Etienne Mamelli, notaire à Saint-Florent, le 24 août 2009, que Mme Laure Lucie Delorme épouse Bonaccorsi, née à Sidi Bel Abbes (Algérie), le 3 avril 1939, a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la société.

Pour avis et mention,
 Maître Etienne MAMELLI,
 Notaire.

77

**Maître Claire
 DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat - 38, Bd Paoli - 20200 Bastia

Par AGO du 30 juin 2009, les associés de la Société LYSA, SARL au capital de 15.245 euros, dont le siège est à Furiani (20600), Lieu-dit St Pancrace, (RCS Bastia 413 685 686), ont pris acte de la démission de Mme Laetitia Trojani, de son mandat de co-gérante et ce à compter du 1er octobre 2009.

CORTE / PAR ROLAND FRIAS

UNIVERSITÀ

NOUVEAU DIPLÔME AUDIOVISUEL

L'IUT di Corsica lance un appel à candidatures pour son nouveau Diplôme Universitaire « Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse » (CREATACC).

Fraîchement mis en place, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université Pasquale Paoli et le Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, la formation, alliant la théorie à la pratique au coeur d'un environnement de travail performant, s'adresse, en cursus initial, en contrat de professionnalisation ou en apprentissage, aux étudiants titulaires d'un diplôme à bac +3 axé sur l'image et le son, le cinéma ou encore les arts du spectacle. Il est également accessible en formation continue aux salariés issus principalement du secteur audiovisuel, pouvant intégrer la section à niveau baccalauréat.

Ainsi, dès le mois de novembre, le Diplôme Universitaire « CREATACC », placé sous la direction de Colomba Sansonetti-Eid, ouvrira-t-il ses portes avec la mention « Spécialisations Techniques » qui comprendra deux options : « Image / Cadre et Lumière » et « Prise de Son et Postproduction

Son », à destination de candidats désireux de monter en compétences techniques et technologiques, à travers ces deux domaines prépondérants de l'audiovisuel. À noter, en outre, que l'équipe pédagogique, composée de professionnels du métier en exercice, prévoit, à partir de la rentrée 2010-2011, l'ouverture d'une seconde mention, intitulée « Écrire Produire Réaliser ».

Les personnes intéressées par le DU « Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse », peuvent se pré-inscrire sur Internet, du 3 septembre au 15 octobre 2009, à la page <http://inscription.univ-corse.fr> et prendre contact avec l'Université de Corse pour les choix en formation continue au 04.95.45.00.17 ; en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) au 04.95.45.02.33 ; en cursus initial au 04.95.46.83.69. / Info-courriel à csansonetti@univ-corse.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de Communes du Centre-Corse bientôt à Corte

Après le succès des deux premières, en novembre 2007, C'est une nouvelle représentation de la pièce 51 Pegasi Astre virtuel ou la Confession de la bête, tiré du roman de Marco Biancarelli, qui sera jouée par Christian Ruspini au Centre Culturel, le premier samedi du mois du printemps. Avec toujours à la mise en scène, Jean-Pierre Lanfranchi, à la lumière, Jean-Marc Colonna d'Istria, et aux décors, Milou Tomasi.

VITA CUMUNA

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Divers appels d'offres à maîtrise d'oeuvre seront lancés à la rentrée par la municipalité de Corte concernant particulièrement les aménagements urbains. Il s'agira en particulier de « créer des renforcements servant d'abris pour les conteneurs poubelles n'ayant pu bénéficier de cache-conteneurs, de l'aménagement de la place Tuffelli ou encore de l'aménagement de la place Gaffory dont la commune exclut toute vocation commerciale ».

Par ailleurs, comme l'a souhaité le maire, Antoine Sindali, « les riverains et les associations de commerçants directement intéressés seront associés aux projets ».

BERLIN 2009

RAMPE DE LANCEMENT POUR MOURAD AMDOUNI

COMME POUR USSAIN BOLT ET KENISSA BEKELE, BERLIN, POUR LA CORSE, SERA, À JAMAIS ASSOCIÉ À MOURAD AMDOUNI, ATHLÈTE DE L'A.J.BASTIA, NÉ EN 1988 À PORTO-VECCHIO, ET QUI, DANS SA SÉRIE DU 5000 MÈTRES, DURANT 4750 MÈTRES, AURA ÉTÉ LE PRINCIPAL ANIMATEUR DE CETTE COURSE, POUR SON PREMIER RENDEZ-VOUS, À CE NIVEAU, SUR LA PISTE. LA SUITE, L'AVENIR SE CHARGERÀ DE L'EMBEILLIR TANT EST GRAND LE TALENT DE CETTE VALEUR MONTANTE DE L'ATHLÉTISME MONDIAL...



Une péripétie riche de promesses pour Mourad et d'enseignements à tirer pour son club et l'Athlétisme en France !

Le jeudi 20 août 2009, dans l'ancre surchauffé de l'Olympic Stadion, théâtre d'ombres noires marqué par une Histoire d'où l'horreur et son sinistre et dramatique paroxysme ont pris leur envol destructeur, les murs suintant encore du sang de millions de martyrs, tombés sous les coups des agents de la mort, l'Athlétisme - après le football en 2006 - est venu les habiller des couleurs de l'espoir d'un monde que le sport contribue à pacifier dans la plus généreuse des fraternités, excluant discriminations, haines et injustices !

Quelle plus belle manière aussi, de célébrer le vingtième anniversaire de la chute du mur de la honte, construit par la dictature rouge du totalitarisme socialiste, que ce rassemblement sportif de l'élite mondiale de la première des disciplines olympiques, pour des confrontations empreintes de grâce et de force se

conjuguant avec puissance, élégance et adresse, confrontations cimentées par le respect de chacun envers tous.

Là où la haine a souillé le vingtième siècle, le vingt et unième siècle a déjà fait vibrer les cœurs et les esprits des plus beaux des exploits célébrant le corps de l'homme au sein d'une société mondiale ouverte sur la libre circulation des biens et des personnes, ainsi que sur le brassage des différences culturelles religieuses et ethniques !

Berlin a soldé, grâce à l'attractivité du sport, un passé de malheurs, d'opprobres et d'ignominies..

Désormais, Berlin ne rime plus avec le rouge et le noir mais communique avec l'idéal de l'olympisme et de la fraternité entre les peuples et les nations.

Le sport a porté haut l'étendard de la Liberté ! Avec Mourad Amdouni, la Corse était présente à ce rendez-vous de l'Histoire qui s'écrit à nouveau pour Berlin en lettres d'Espoir !

Le meilleur est devant pour l'athlète de l'A.J.Bastia

Pendant 4600 mètres, Mourad Amdouni a les deux pieds en finale des Championnats du Monde, à Berlin ! Le jeune athlète venu de Corse a bien su gérer sa course et montré l'étendue de ses capacités.

Devant le "petit écran", la Corse retient son souffle et pousse Mourad. Tout le monde y croit. L'essentiel paraît accompli.

Dans les tribunes de l'Olympic Stadion, la délégation de l'A.J.B vit le rêve d'un Mourad, à l'aise, déterminé et toujours bien placé.

C'était sans compter, à l'entame du dernier tour, avec des adversaires plus expérimentés, déterminés eux aussi à ne pas s'en laisser compter. En empêchant Mourad de se décaler au deuxième couloir pour attaquer les trois cents derniers mètres et déborder le trio devant lui qui faisait écran, un concurrent a coupé l'élan de l'athlète insulaire.

Ce qui, jusque-là, était un bon placement, s'avérait, en quelques mètres, un véritable piège usant l'athlète bastiais, d'autant plus qu'il

permettait à d'autres concurrents venus de l'arrière de dépasser le duo en lutte, ruinant les chances de qualification pour la finale de Mourad Amdouni.

En effet, dans la course précédente, les chronos des huit premiers fermaient la porte de la finale à quiconque se positionnerait au-delà de la sixième place de la série en cours.

Et Mourad l'a vite compris. Les jeux étaient faits à deux cent cinquante mètres de l'arrivée. Mais le rêve n'est pas passé. Il a pris consistance sur la piste de l'Olympic Stadion où Mourad a démontré qu'il avait sa place dans le concert des plus grands et que pour lui l'avenir s'annonce radieux.

Il a le talent, le courage. Il apprend vite et il est conquérant. Il ne rechigne pas à l'entraînement. A Berlin, il a continué son apprentissage du haut niveau.

Autour de lui, son club et la Corse ont aussi compris que pour que le talent s'exprime en termes de résultats, il est indispensable d'as-

surer une logistique qui crée l'environnement susceptible d'accompagner le travail sportif accompli. Tout en cultivant les valeurs fortes du sport, il est nécessaire d'organiser un suivi assurant les soins, notamment, en complément du travail de terrain.

La leçon sera tirée pour que Barcelone en 2010 et Londres en 2012 permettent au Champion Corse d'aborder les phases finales dans les meilleures conditions.

Dans la chaleur de la nuit berlinoise, le 20 août 2009, Mourad Amdouni a avancé sur le chemin de son rêve.

Il a planté un nouveau jalon, au terme d'une saison qui l'aura consacré au niveau international.

Il n'a pas déçu. Il confirme. Et il a réussi l'exploit de mettre la Corse, partout où elle est présente, derrière le petit écran, en cette soirée, pour cela aussi historique !

Nul n'oubliera ! Et Mourad saura s'en souvenir... Le Meilleur est devant lui.



CANARI : Concours international de chant lyrique

L'association du festival de Canari est prête pour accueillir dans le village, du 31 août au 4 septembre, les participants au concours international de chant lyrique de Canari et les artistes du Festival de Chant lyrique. Sept années d'existence ont fait de ce rendez-vous une rencontre incontournable pour les jeunes talents de l'opéra et de l'opérette, en provenance de nombreux pays. Ces derniers posent pour notre plus grand plaisir leur valise dans le village pour quelques jours. La quatrième édition du concours sera quant à elle très relevée, avec pour président du jury Gabriel Bacquier.

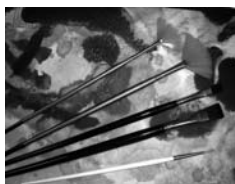


PATRIMONIO : Expo photo

Jusqu'au dimanche 27 septembre, de 9 heures à 19 heures, vous pouvez visiter une exposition de photographies de Georges Rousse. L'artiste « pose son empreinte artistique en Corse » et sur la bâtisse de San Quilico qui remonte le temps à travers des créations où la photographie se mêle à architecture et au dessin.

MONACCIA D'AULLÈNE : Exposition d'aquarelles

Une exposition d'aquarelles de J. Tomasini de Pailletta est organisée dans l'atelier du peintre situé au centre du village, lotissement Susini, tous les jours de 17 heures à 20 heures. Un rendez-vous quotidien pour découvrir la peinture par transparence.



LEVIE : Musée de l'Alta Rocca

Jusqu'au dimanche 30 août vous pourrez voir au Musée de Levie l'exposition « P comme Patrimoine en Alta Rocca ». Cette exposition a été conçue à partir d'enquêtes locales qui vous font voyager au coeur des villages de la région à travers les souvenirs des anciens racontant les métiers du passé, les personnages marquants et les croyances oubliées.

ALTA ROCCA : Permanences de l'OPAH

La communauté de communes de l'Alta Rocca informe les administrés que les permanences de l'OPAH prévues les jeudi 20 et 27 août n'ont pu être assurées. Vous avez rendez-vous pour la reprise des permanences le jeudi 3 septembre à partir de 10 heures.



LAVASINA : Pèlerinage

Les autocars « Jean-Baptiste et Marie-France Guidicelli » à Lavatoggio organisent comme chaque année le transport des pèlerins pour le sanctuaire de Notre Dame de Lavasina le mardi 8 septembre.

Les personnes souhaitant prendre part au voyage doivent réserver leur place dans les autocars en téléphonant au 04 95 61 76 52 ou 06 13 58 28 73 et 06 13 58 44 28. Deux départs sont prévus pour cette journée : de Lavatoggio à 6 heures 30 et de l'Ille-Rousse à 7 heures.

PANCHERACCIA : Pèlerinage au sanctuaire

Comme à Lourdes, on dit que le village de Pancheraccia a été le théâtre d'une apparition de la Vierge à une petite fille perdue dans la montagne. Depuis, le village est devenu un haut lieu de pèlerinage pour les insulaires. La fête de la nativité de la Vierge aura lieu du 7 au 8 septembre. Le 7 septembre au soir, se déroulera la procession aux flambeaux dans les rues du village. Le 8 septembre, une messe sera dite et sera organisée la bénédiction des rubans offerts sur la place de l'église à chaque pèlerin après la procession. La chapelle reste ouverte toute l'année pour les personnes souhaitant se recueillir au village.



LURI : Voyage à Prague

La Ligue de l'Enseignement organise à l'intention des fonctionnaires et assimilés, actifs mais aussi retraités, un très beau voyage qui leur permettra de découvrir Prague et la Bohême du 10 au 17 octobre. Quelques places sont encore disponibles. Contact : 04 91 79 83 00.



CALENZANA : AG du CRAB XV

Le club de rugby à XV tiendra son assemblée générale le samedi 5 septembre près du rond-point de Calenzana à l'ancien emplacement du karting. A l'ordre du jour, les membres étudieront l'approbation des comptes et du rapport moral, l'organisation de l'école de rugby des cadets, des juniors, des féminines, le renouvellement du bureau par tiers, des questions diverses. Pour finir sera organisée une soirée grillade.

FIGARI : Garderie périscolaire

Pour la rentrée 2009-2010, l'école maternelle de Figari village mettra en place une garderie périscolaire à partir de 7 heures 30 jusqu'à 18 heures 30, uniquement les jours de classe. Les inscriptions seront prises à la mairie, le matin, à partir du 1^{er} septembre. Pour obtenir plus d'informations, appelez le secrétariat au 04 95 71 00 23.

Et zonage d'assainissement

En date du 20 juillet dernier, le conseil municipal a approuvé le schéma directeur du zonage d'assainissement de la commune. Ayant fait l'objet d'une enquête publique du 11 mai au 9 juin 2009, le document a été approuvé par le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif de Bastia. Le zonage d'assainissement est consultable au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous recherchez des contacts humains. Votre solitude vous a suffisamment pesé, il faut voir du monde. **Affaires** : Un peu de classement ne ferait pas de tort. Vos tiroirs regorgent de dossiers qui sont complètement périmés. **Santé** : Evitez les sucreries.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 1. **Cœur** : Une indiscretion vous permet de savoir qu'on s'intéresse à vous. Vous pourriez dès lors faire le premier pas. **Affaires** : Des décisions importantes sont à prendre. Ne négligez pas les derniers détails avant quoi que ce soit. **Santé** : Sans problème.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous retrouvez votre entrain de jeunesse. L'arrivée d'une personne dans votre vie n'y est pas étrangère. **Affaires** : Les jaloux n'ont qu'à bien se tenir. Vous méritez une promotion et vous allez l'obtenir. **Santé** : Prudence si vous roulez en voiture.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 8. **Cœur** : Les histoires du passé doivent être oubliées. Vous avez besoin d'entrevoir l'avenir avec sérénité. **Affaires** : Des rencontres intéressantes en perspective. Votre avenir professionnel pourrait en être influencé. **Santé** : Vous vous maintenez en forme.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 2. **Cœur** : Une personne proche pourrait vous décevoir. Cherchez le pourquoi de son attitude, vous la comprendrez peut-être mieux. **Affaires** : La période n'est pas propice aux placements hasardeux. Une grande prudence est de mise. **Santé** : Attention au soleil.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous n'êtes plus un cœur à prendre. Il faudrait peut-être le faire savoir à ceux qui vous importunent. **Affaires** : Vous arrivez trop souvent en retard. Vous finirez par avoir une remarque bien sentie de vos supérieurs. **Santé** : Tout va pour le mieux.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 3. **Cœur** : Un peu de patience s'impose. A trop vous précipiter, vous risquez de faire des choix que vous regretterez. **Affaires** : Les erreurs du passé vous servent de leçon. Vous travaillez maintenant beaucoup plus sereinement. **Santé** : Rhume possible.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous avez l'impression que votre vie est finie. C'est un peu tôt, ne trouvez-vous pas ? Il faut réagir. **Affaires** : Plusieurs affaires à traiter en même temps. Soyez organisé pour mener tout de front. **Santé** : Evitez les charges lourdes.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous êtes attiré par une personne en particulier. Soyez diplomate, ayez du tact, ne soyez pas trop direct. **Affaires** : Des retards en perspective. Il faut sans tarder en informer votre clientèle. **Santé** : Evitez les plats en sauce et gras.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

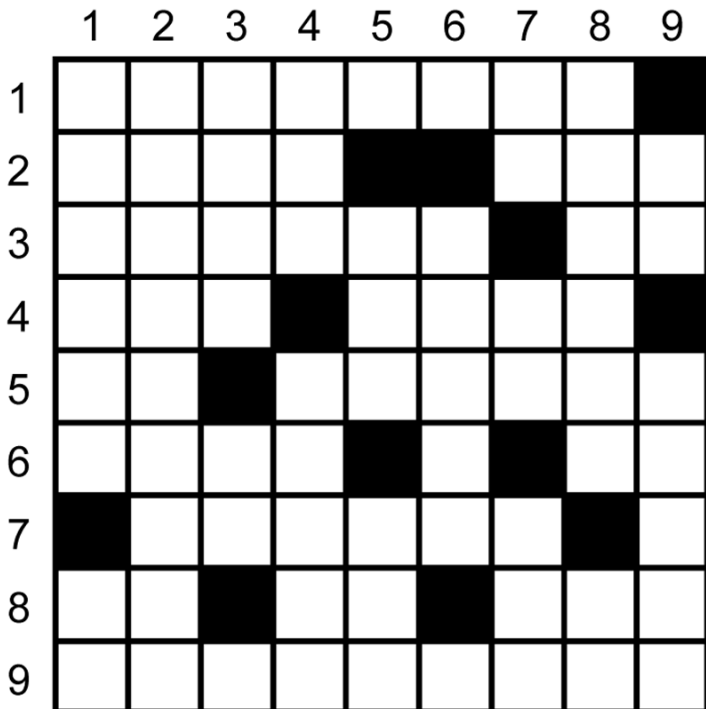
Chiffre : 0. **Cœur** : Le passé a tendance à refaire surface de temps à autre. Il vous faudra encore un peu de temps pour vous sentir mieux. **Affaires** : Le matériel commence à vieillir. Il faut songer à le remplacer petit à petit. **Santé** : Faites un peu de sport.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous vivez sur un petit nuage. Tout va bien pour vous du côté des sentiments. **Affaires** : Une charge de travail très importante. Il va falloir songer sérieusement à travailler en équipe pour en venir à bout. **Santé** : Un peu de nervosité inexplicquée.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 8. **Cœur** : Votre couple est un exemple pour les autres. Vous avez la chance de vivre une relation vraiment équilibrée. **Affaires** : Rien de bien particulier en ce domaine. Vous assumez les tâches quotidiennes, sans plus. **Santé** : Prenez le temps de vous relaxer.

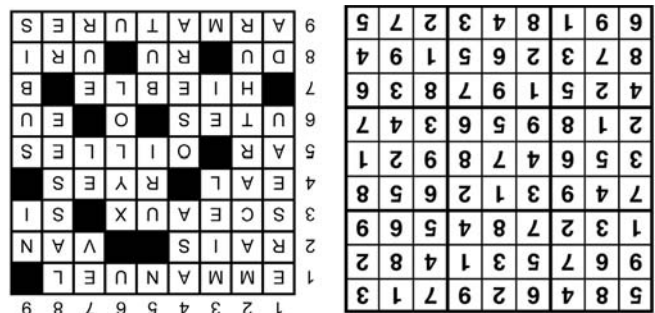
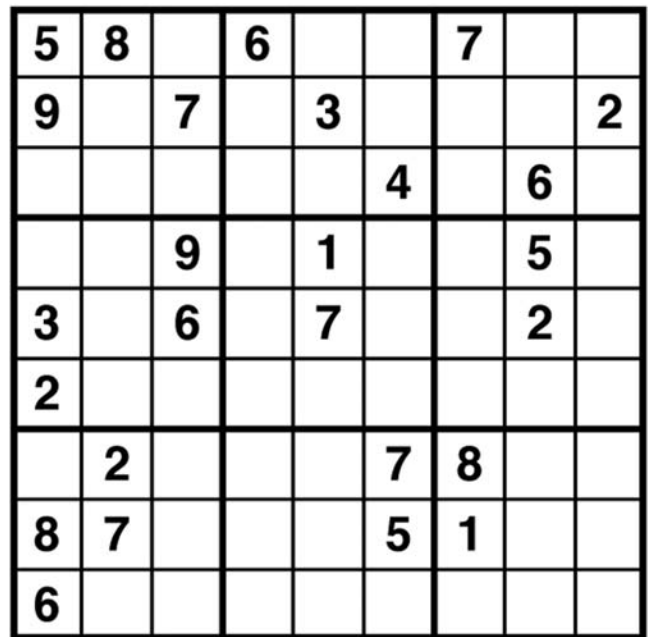


Horizontalement

- Autre nom du Messie.
- Traits. - Pour véhiculer les chevaux.
- Cachets. - Condition.
- Prénom féminin désordonné. - Canton du Calvados.
- Abréviation princière. - Potages espagnols.
- Indiens. - Possédé.
- Espèce de sureau.
- A payer. - Court cours. - Canton helvète.
- Charpentés.

Verticalement

- Fixe l'aviron sur un tolet. - Suit le oui.
- Général américain.
- Produit de ruche. - Demi-Irlande.
- Roi de Judas. - Tentera.
- Canton suisse. - Fin.
- Hydrocarbure benzénique brut.
- En ville. - Article étranger. - Trois quarts d'Eure.
- Fatiguée. - Note.
- Négation. - Soufferts.



A Settimana

35^{ème} & 36^{ème} semaine de l'année

du 21 août au 3 septembre 2009

Les fêtes : le 21, Christophe - le 22, Fabrice - le 23, Rose - le 24, Barthélemy - le 25, Louis - le 26, Natacha - le 27, Monique - le 28, Augustin - le 29, Sabine - le 30, Fiacre - le 31, Aristide - le 1^{er} Gilles - le 2, Ingrid - le 3, Grégoire

35^{esima} & 36^{esima} settimana di l'annu

da u 21 aostu a u 3 sittembre

E feste : u 21, Cristofanu - u 22, Fabriziou - u 23, Rosa - u 24, Bartulumeu - u 25, Luigi Rè - u 26, Natalia - u 27, Cisariu - u 28, Austinu - u 29, Deccollazione di Ghj. Battista - u 30, Fiacra - u 31, Aristidu - 1^{er}, Egidiu di Provenza u - 2, Ghjustu - u 3, Gregoriu

L'info insolite

Une première

Pour la première fois en 57 ans de règne, la reine Elisabeth II d'Angleterre va s'offrir un avion privé. Celui-ci ne coûtera toutefois que... 3,3 millions d'euros. C'est que Sa Gracieuse Majesté, économiste, a choisi un modèle d'occasion !

Population

Au premier janvier 2009, l'Union européenne comptait 499,8 millions d'habitants. Un chiffre en augmentation de 2,1 millions par rapport au premier janvier 2008. Cette progression résulte de l'accroissement naturel pour 0,6 million et pour 1,5 million du solde migratoire. Par ailleurs, toujours selon l'Institut européen de la statistique, l'UE a vu naître 5,4 millions d'enfants en 2008.

Et en Chine...

Pour la première fois, la municipalité de Shanghai veut inciter activement les couples à avoir deux enfants. Pays le plus peuplé de la planète, la Chine souffre à présent du vieillissement de sa population. A Shanghai, les 3 millions de personnes âgées de plus de soixante ans représentent 22% de cette population, un pourcentage continuellement en hausse. La politique de l'enfant unique pose maintenant un grave problème aux couples qui doivent de plus en plus souvent prendre en charge quatre parents. Une charge difficile à gérer faute d'un système de retraite efficient.

Fraude à l'impôt

Pour lutter contre la fraude fiscale, des agents du fisc belges ont innové avec une méthode pour le moins inattendue. Ces agents ont pour

mission de regarder les informations et les photos que certains laissent sur des sites comme Facebook ou Netlog, afin de vérifier si leur train de vie est en concordance avec leurs revenus déclarés.

Enfants victimes

En raison des incessants et violents combats entre les rebelles islamiques et l'armée dans la vallée de Swat, au Pakistan, un million d'enfants pourraient être empêchés de rentrer en classes en septembre, selon une évaluation des Nations unies. Ces combats ont causé la destruction de 187 écoles et en ont endommagé 318 autres.

L'ACTU DANS LE RETRO

- **Le 22 août 1947**, dans les Landes, un gigantesque incendie détruisait 200 maisons et faisait 82 morts.

- **Le 22 août 1962**, le général de Gaulle sortait indemne d'un attentat au Petit-Clamart.

- **Le 23 août 2003**, au Brésil, suite à une mauvaise manœuvre, une fusée explosait trois jours avant sa mise à feu prévue depuis longtemps. L'accident tuait 21 personnes travaillant sur le site.

- **Le 24 août 1965**, en Arabie Saoudite, le roi Fayçal et le président égyptien Nasser signaient un accord pour mettre fin à la guerre du Yémen.

- **Le 25 août 1975**, en Grèce, le tribunal d'Athènes commuait la peine de mort prononcée contre les colonels putschistes de 1967 en prison à vie.

- **Le 26 août 2003**, en Belgique, Dutroux était battu et blessé par un codétenu lors d'une promenade à la prison d'Arlon. Il devait être opéré au poignet.

VAGABONDAGE

L'hiver, Bastia-Bonifacio : allez, 2 à 3 heures. Hé oui! Rond-point, étranglement, limitation de vitesse, radars etc.

Eh bien, en saison, ce serait un cadeau !

Aujourd'hui, le même trajet : 5, 6, 7 heures, allez savoir.

Je l'ai vécu et ai pensé à cet ami balanin qui, devant se rendre à un mariage dans la cité du Roi d'Aragon, a renoncé du côté de Sainte Lucie de Porto-Vecchio et téléphoné à son ami pour le lui dire.

Parti très tôt (mais vraiment très tôt), j'ai pu entrer dans la belle Citadelle, goûter le fameux corail de Bonifacio de François Rocca Serra et me restaurer au "Voilier" chez l'ami, Bartoli

Cahin-caha, direction Porto-Vecchio, non sans m'être arrêté à Suertone chez Ange Luciani qui a élu domicile sur la magnifique plage de Rondinara.

Accueil sympa, gentillesse et hospitalité héritée de nos Antenati...

Un hôte Italien me dit : "Siamo in Paradisu"

J'acquiesce, bien sûr, en menageant un bon poisson...

Rondinara : son sable blond et le bleu de sa mer...

Chi felicità !

Et roule, roule... Halte chez Toussaint Andrietti, où l'on refait le monde du football. Il est vrai que Toussaint a été le coéquipier de Claude Papi.

Jean-Michel, autre pointure du football, est là et, bien sûr, pénalités et reprises de volée sont au menu.

Un ciao à la Cité du Sel pour voir défiler Ghisonaccia, Aléria... Halte à San Giuliano, chez Teresa, la reine des pâtes à la langouste et d'un dessert amoureux. Un bon verre de "La Punta" d'Alain; on cuve sur le sable en face de l'île de Monte Cristo. Hélas, Edmond Dantes n'es plus là

Toussaint Lenzianni

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

FESTIVAL D'ERBALUNGA

Glenn Hughes

The Voice of Rock, "Talking to You Corsica"

Pour son unique concert en France, l'ancien bassiste et chanteur de Deep Purple a démontré que le titre de "Voice of Rock", qu'on lui attribue usuellement n'était pas usurpé. Arrivé la veille de Birmingham avec ses musiciens, le supporter des wolves (club de Woltherhampton) a pris le temps de prendre le pouls de la région et de s'imprégner des influences et de la mentalité corses. Rarement programmé en France, Glenn Hughes avait promis avant son concert de délivrer l'un des meilleurs shows de son existence et il a tenu parole. Venus de Nice, Paris, Marseille, Ajaccio, Porto-Vecchio, Ghisonaccia, les fans s'étaient déplacés de toute la France pour assister à son spectacle.

A 21h 30, dans un théâtre de verdure malheureusement plein à moitié seulement, le groupe démarre de la meilleure des façons possibles, avec «Crave», le titre qui ouvre aussi son dernier album (F.U.N.K.). Sa basse Yamaha, spécialement conçue pour lui, ronfle déjà de la meilleure respiration; Matt Goom (dm), sur les fûts, balance une pulse infernale et Soren Andresen (g), de Copenhague, fait facilement oublier monsieur Blackmore. Le ton est donné, l'ensemble est parfait. La basse vibre, des émotions parcourent l'échine des spectateurs déjà sous le charme. Le rock funk de Glenn touche sa cible en plein cœur. Puis le combo enchaîne sur «Might Just Take Your...» qui se situe dans la même veine. La voix du chanteur se dévoile davantage au public et quelle surprise : bien campé dans les graves, il montre qu'il peut franchir les octaves supérieures sans peine. Le guitariste ("a new rock star", selon Hughes) fait le spectacle sur sa «strato» usée. Le public partage agréablement l'énergie développée par la bande des quatre. Avec «Sail Away», Glenn Hughes aborde le répertoire de Purple et rend un vibrant hommage à Tommy Bolin, le guitariste du Mark IV disparu à l'âge de 25 ans à cause de la drogue. Bon choix pour le répertoire car le public, déjà conquis, passe à la vitesse supérieure et se rapproche agréablement de la scène. L'intro d'Andresen sur «Mistreated» est fabuleusement belle. Le morceau du trio Coverdale-Blackmore-Hughes sonne avec une intensité extrême. Le public entonne le refrain en prenant soin de se délecter des riffs de guitare. Anders Ohlsen au clavier assouplit la puissance délivrée pour apporter une touche de magie bien subtile. C'est à ce moment-là, que Hughes décide de montrer l'étendue de son registre vocal avec le seul soutien du clavier. Le public est subjugué par une telle prouesse à 57 ans ! Hughes bénéficie d'une ovation digne d'un chanteur d'opéra. Pour remercier son auditoire le bassiste entame un dialogue avec lui pour le saluer de son accueil et dire tout son bonheur d'être présent dans ce cadre magique. Puis ça repart d'enfer avec «Gettin' Tigh-ter» et un solo de batterie digne d'Elvin Jones. Les effets sortent de leur boîte. La basse de Glenn se transforme en clavier «hancockien», le groove s'installe, les fans de guitare basse se délectent. Le Funk prend le pas sur le Rock. L'ombre de Jaco Pastorius survole un instant la scène au décor champêtre. Puis toujours sur le même titre, le rock reprend ses droits avec la guitare d'Andresen. Du beau travail. Les musiciens sur scène se regardent et leur bonheur transparaît lors de leurs déplacements sur le rectangle et même au-delà comme le montre le leader qui n'hésite pas à jouer dans le public. A l'annonce de «Stormbinger», les aficionados boivent du petit lait. La guitare montre la voie, la basse de Hughes accentue le mouvement. Tout le monde



Glenn Hughes, un artiste ouvert à ses fans

est dans les «starts» pour ce grand moment de plaisir. Le set se conclut avec «You Keep on Movin'» et des effets de voix une nouvelle fois incroyables. «Talking to You Corsica» devient un élément incontournable de la chanson. Les quatre musiciens quittent la scène sous les acclamations du public. Pour le rappel, Hughes enchaîne avec «Soul Mover», un titre-phare de son répertoire. Il demande aussi au public de se rapprocher de la scène pour bénéficier de son énergie. A moins de 30 centimètres du public, Carl Swann, l'agent du bassiste, tremble de peur, mais tout se passe bien. Enfin, c'est «Burn» : le feu est partout dans l'amphithéâtre d'Erbalunga. Le public exulte. La communion est totale. Le guitariste monte sur les

amplis de retours pour délivrer ses riffs ravageurs. La voix de Hughes dépasse les limites du possible et la rythmique accentue agréablement cette sensation. Le public n'en revient pas d'un tel concert. Tous les puristes du rock acclament l'ex Purple. Et pour faire de cette soirée un moment vraiment inoubliable, la vedette consacre plus d'une demi-heure à recevoir ses fans, signer des autographes, prendre des photos et dialoguer avec eux. Glenn Hughes est vraiment un artiste complet qui mérite d'être apprécié au-delà de son vécu avec Deep Purple. Bon choix pour Jazz Equinoxe et le festival de musique d'Erbalunga.



Glenn Hughes aux côtés de ses musiciens

Du 20 JUIN 2009
au 30 DÉCEMBRE

Napoléon & la Corse



Creativeshop / Gaetan Laroche - Cliché: André Martin / B.M.N.

Musée de
la Corse
Citadelle de Corte

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE



RENSEIGNEMENTS : +33 (0)4 95 45 25 45